



UNIVERSITE D'ANTANANARIVO  
FACULTE DE DROIT, D'ECONOMIE, DE GESTION ET DE SOCIOLOGIE  
DEPARTEMENT de SOCIOLOGIE  
FORMATION PROFESSIONNALISANTE EN TRAVAIL SOCIAL ET  
DEVELOPPEMENT(FPTSD)

**EVALUATION DE LA CAPACITE SOCIO  
ORGANISATIONNELLE DES SAHA  
CAS DES 14 FOKONTANY DE LA COMMUNE  
URBAINE D'ANTANANARIVO**

Mémoire de licence professionnelle en travail social et développement présenté par :  
Melle RAZANADRASOANOMENY Baptistinah Anicette

**Membres du jury**

**Président du jury** : Madame Andrianaivo Victorine

**Examineur** : Madame Asoumacou Béatrice

**Encadreur professionnel** : Madame Norotiana JEANODA

**Encadreur pédagogique** : Madame Rakotonirina Voahangy

**Option** : Socio-organisateur

**Année universitaire** : 2010-2011

Date de soutenance : 15 Octobre 2010

**EVALUATION DE LA CAPACITE SOCIO  
ORGANISATIONNELLE DES SAHA  
CAS DES 14 FOKONTANY DE LA COMMUNE  
URBAINE D'ANTANANARIVO**

## REMERCIEMENTS

L'élaboration de ce présent rapport n'est possible que grâce à la contribution de diverses personnes auxquelles nous tenons à adresser nos sincères remerciements à :

- Dieu tout puissant pour sa grâce ;
- Ma famille qui m'a aidé financièrement, matériellement et moralement tout au long de mes études au sein de la Formation Professionalisante en Travail Social et Développement.

Une marque particulière de reconnaissance s'adresse à :

- Monsieur RAZAFINDRALAMBO Martial, Directeur de la formation, pour la haute et la valeur certaine de la formation qu'à travers son organisation, il nous a donné l'opportunité de faire des stages ;
- Madame RAKOTONORINA Voahangy , qui m'a encadré pédagogiquement et donné ses précieux conseils dans la réalisation de cet écrit et tout au long de mon stage ;
- Madame Norotiana Jeanoda, Présidente du Syndicat des Professionnels Diplômés en Travail Social, qui a bien voulu m'accueillir et m'encadrer professionnellement durant mon stage et dans la réalisation de ce présent écrit ;
- Au personnel du SPDTS qui ont bien voulu m'accueillir au sein de leur équipe.

Mes gratitudeles les plus profondes sont adressées à ceux qui ont contribué chaleureusement de près ou de loin dans la réalisation de ce mémoire.

A tous !!!!!

# **SOMMAIRE**

## **Remerciements**

### **INTRODUCTION GENERALE**

#### **Partie I : CADRAGE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE**

**Chapitre 1** : Approche théorique et méthodologique de l'étude

**Chapitre 2**- Etude du milieu SPDTS

#### **Partie II : LES REALITES AU NIVEAU DES SAHA**

**Chapitre 4** : Contexte général au niveau des SAHA

**Chapitre 5**- Evaluation des quatorze Saha

#### **Partie 3 : PERSPECTIVES D'AVENIR DES SAHA**

**Chapitre 7** : Actions déjà entreprises

**Chapitre 8** : Nouvelle vision du Projet Saha

### **CONCLUSION GENERALE**

### **Bibliographie**

### **Annexe**

## **LISTE DES ACRONYMES**

- CUA** : Commune Urbaine d'Antananarivo
- CSBII** : Centre de Santé de Base Niveau II
- OEV** : Orphelins Enfants Vulnérables
- PMPM** : Police des Mœurs et Protection des Mineurs
- TS** : Travailleurs Sociaux
- SPDTS** : Syndicat des Professionnels Diplômés en Travail Social
- UNICEF** : United Nations Children Emergency and Funds

## LISTE DES TABLEAUX

<b>Tableau n°1 :</b> Indicateurs et variables de l'évaluation.....	8
<b>Tableau 2 :</b> Etude descriptive des quatorze (14) Saha .....	30
<b>Tableau n°3 :</b> Effectifs des enfants au niveau des Saha .....	33
<b>Tableau n°4 :</b> Analyse approfondie des Saha .....	35
<b>Tableau n° 5 :</b> Etat récapitulatif des problèmes financiers au niveau des Saha.....	44
<b>Tableau n°6 :</b> Nombre d'enfants en fonction des matériels.....	46
<b>Tableau n°7 :</b> Etat des jouets dans les Saha.....	48
<b>Tableau n°8 :</b> Etats des infrastructures des quatorze Saha .....	49
<b>Tableau n°9 :</b> Relation des volontaires au niveau des Saha avec les Fokontany.....	52
<b>Tableau n°10:</b> Nombre des volontaires par Saha.....	53

## **LISTE DES FIGURES**

<b>Figure n° 1 :</b>	Arbre des problèmes .....	54
<b>Figure n° 2 :</b>	Analyse des impacts du dysfonctionnement au niveau des Saha .....	55

## LISTE DES PHOTOS

<b>Photo n°1</b> : Etat des jouets.....	47
<b>Photo n°2</b> : Destruction des jouets .....	47
<b>Photo n°3</b> : Etat des tentes.....	50
<b>Photo n°4</b> : Déchirure des tentes .....	50
<b>Photo n°5</b> : Sahan'ny Ankizy ANDRAVOAHANGY.....	70

## **LISTE DES GRAPHIQUES**

**Graphique n°1** : Nombre total des enfants au Saha en fonction de leurs âges..... 34

# **INTRODUCTION GENERALE**

# INTRODUCTION GENERALE

## **I- Contexte général**

Depuis ces dix dernières années, Madagascar se trouve dans une situation socio-économique très dérisoire. La pauvreté touchant presque la majeure partie de la population malgache, est devenue réellement extrême. En 2004, 72,1% de la population vit au dessous du seuil de pauvreté et la majorité sont essentiellement ruraux<sup>1</sup>. Malgré l'ampleur de cette pauvreté, les crises politiques ainsi que les cataclysmes naturels, laissant d'énormes dégâts et de grandes pertes considérables, viennent encore s'ajouter à la situation et contribuent surtout à alourdir les charges qui pèsent sur la population. En 2009, suite à la crise politique, de nombreuses entreprises ont été fermées et ont contribué à l'augmentation du taux de chômage. Cette situation a eu des impacts négatifs sur les conditions de vies de la population ainsi que de leurs enfants. Cette extrême pauvreté entraîne également la prolifération des enfants de rues et actuellement, force est de reconnaître que « lorsque la pauvreté accable une famille, ce sont les membres les plus jeunes qui courent les risques »<sup>2</sup>.

Conscients de la gravité de la situation qui prévaut et de l'importance des droits de l'enfant, les Responsables au sein des Fokontany de la Commune Urbaine d'Antananarivo ainsi que ceux des organisations internationales telles que l'UNICEF ont décidé de mettre en place un site pour les enfants dénommé « Sahan'ny Ankizy » ou « Espace des jeux » dans les Fokontany cibles en état d'urgence faisant face à de graves problèmes d'inondations et de promiscuité des sans abris.

Etant une structure instaurée au niveau des Fokontany cibles, le Saha est tout d'abord un lieu accessible à tous les enfants et a pour but de protéger les droits de l'enfant : « l'enfant a droit à une alimentation, à un logement, à des loisirs et à des soins médicaux adéquats »<sup>3</sup> ; de développer les capacités intellectuelles, physiques et relationnelles de l'enfant ; surtout d'aider et de donner un soutien psycho social pour les parents les plus vulnérables et pauvres. La réduction du nombre des enfants des rues est d'ailleurs l'une des activités du projet Saha.

## **II- Choix du thème et choix de terrain**

Il a été constaté dernièrement que ce projet d'implantation des Saha fait face à des problèmes d'organisation interne, de moyens que ce soit financiers, matériels ou humains, de

---

<sup>1</sup> Résultats d'enquête auprès des ménages par l'INSTAT, Janvier 2006

<sup>2</sup> Situation des enfants dans le monde par l'UNICEF, Page 31, 2001

<sup>3</sup> Déclaration des droits des enfants proclamée par l'assemblée générale des Nations Unis dans sa résolution 1386(XIV du 20 Novembre 1959)

relations avec les autorités locales Responsables directs du Saha. Par conséquent, ces difficultés engendrent ainsi un grand dysfonctionnement au niveau des Saha. Compte tenu de la situation précaire du projet, la redynamisation des Saha est primordiale. D'où l'intérêt de cette étude portant sur l'évaluation de la capacité socio organisationnelle des Saha.

Pour bien mener à terme notre recherche, nous avons choisi comme cadre d'étude le SPDTS car ces espaces de jeux font parti intégrante de ses activités.

### **III- Problématique**

Face à cette réalité, des séries de questions se posent à l'avance pour mener à terme nos recherches :

- **Qu'est-ce que le SAHA ?**
- **Quelles sont les opportunités du SAHA ?**
- **Quelles sont les réalités au niveau des SAHA ?**
- **Quelles sont les difficultés qui se présentent au sein des SAHA ?**
- **Que pourrait-on proposer pour remédier à ces problèmes ?**

Ces différentes questions nous permettent de formuler la problématique suivante : « **Que faut-il faire pour la pérennisation du Projet Saha ?** ».

### **IV- Hypothèses**

Deux hypothèses sont à formulés dans notre thème :

- En effet, un dysfonctionnement du aux problèmes financiers, matériels et en ressources humaines, a été constaté au niveau des Saha
- De plus, l'absence de considération de la part des autorités locales est la principale source de blocage sur la bonne marche des Saha.

### **V- Objectifs**

Notre objectif général sera focalisé sur la redynamisation et l'autopromotion des Saha. Et comme objectifs spécifiques, la redynamisation des espaces de jeux sera axée sur la priorisation des volontaires, la mobilisation des autorités locales, la réhabilitation des infrastructures et l'évaluation des Saha.

### **VI- Méthodologie**

La réalisation de cet écrit a nécessité le recours à une méthodologie d'approche comportant trois phases :

- La **phase de préparation** qui consiste à faire des recueils des données auprès de notre milieu d'étude et à réaliser des recherches documentaires basées sur les rapports

finaux et les situations/reports du SPDTS. Cette phase a été conçue dans le but d’avoir une rubrique épistémologique sur notre domaine de recherche ;

- **La phase d’identification** et de **vérification d’hypothèses** qui a fait l’objet de vérifier, lors de la descente sur terrain, les hypothèses tout en passant **par l’observation participative** afin d’évaluer les Saha, par **les entretiens semi dirigés et dirigés** avec des questionnaires pour chaque cible et **la méthode accélérée pour la recherche participative** ou **MARP** dans le but d’identifier les besoins et les problèmes rencontrés par les bénéficiaires du Saha avec les autorités locales.
- **La phase d’analyse** qui porte sur une étude de toutes les données requises soit à partir des documents disponibles, soit à partir des résultats des travaux de recherche effectuée au niveau des Saha.

#### **VII- Limites de la recherche**

Notre étude sera limitée sur les 14 Saha des Fokontany cibles sise dans la Commune Urbaine d’Antananarivo.

#### **VIII- Plan du mémoire**

Cet écrit s’articulera autour de trois parties. La première partie qui traitera du cadre conceptuel et méthodologique de l’étude. Les réalités vécues au niveau des Saha seront présentées dans la deuxième partie. Et dans la troisième et dernière partie, nous parlerons des perspectives en vue de la pérennisation des Saha.

**PARTIE I :**  
**CADRAGE THEORIQUE ET**  
**METHODOLOGIQUE**

Comme notre étude est axée sur l'évaluation de la capacité socio organisationnelle des Saha, il est très indispensable d'aborder les concepts théoriques relatifs à notre thème.

La question qui se pose est :

- Que signifie l'évaluation ?
- Pourquoi est-il important d'apporter une évaluation au niveau du Saha ?

Nous aborderons ces questions dans la première partie de cet écrit.

# CHAPITRE I :

## **APPROCHE THEORIQUE DE L'ETUDE**

Ce premier chapitre essayera de développer toutes les définitions et concepts théoriques associés à l'évaluation.

**Section1** : Concept d'évaluation de la capacité socio organisationnelle

### **I- Notion d'évaluation**

Selon le **Petit Larousse version 2010**, l'évaluation est l'action d'évaluer qui se dit d'une opération consistant à mesurer l'activité et l'efficacité d'une chose déjà faite.

D'après RENAUD LEGENDRE, l'évaluation a une double définition. En premier lieu, c'est une opération qui consiste à estimer un processus, un évènement, une institution, ou tout objectif à partir d'informations qualitatives et /ou quantitatives et de critères précis en vue d'une prise de décision. Evaluer c'est comprendre, éclairer l'action de façon à pouvoir décider avec justesse de la suite des évènements.

En deuxième lieu, c'est une démarche ou un processus conduisant au jugement et à la prise de décision. Il en résulte également que c'est un jugement qualitatif et quantitatif sur la valeur d'une personne, d'un objet, d'un processus, d'une situation ou d'une organisation en comparant les caractéristiques observables à des normes établies, à partir des critères explicites, en vue de fournir des données utiles à la prise de décision dans la poursuite d'un but ou d'un objectif<sup>4</sup>.

En termes de projet, en se basant sur des indicateurs, l'évaluation est un élément d'un processus de programmation de planification et de prise de décision. Elle a pour objet de veiller sur la performance du projet. Elle tente de déterminer de manière systématique **la pertinence des objectifs** par rapport à la problématique, **l'efficacité du projet** par rapport aux objectifs, **l'efficience** par rapport aux moyens, **les impacts** sur la population locale et **la viabilité du projet**.

Il existe 4 types d'évaluation à savoir :

→ **L'évaluation formative** : qui a lieu périodiquement pendant la mise en œuvre du projet ;

---

<sup>4</sup> Dictionnaire actuelle de l'éducation, 1993, GUERIN/ESKA

- **L'évaluation récapitulative** : qui a lieu au moment de la maturité du projet afin d'apprécier les effets et les impacts du projet ;
- **L'évaluation financière** : qui consiste à faire la quantification des avantages et des coûts du projet ;
- **L'évaluation par groupe témoin** : qui porte sur un échantillon de personnes ou villages n'ayant pas bénéficié des interventions du projet et permet de faire une analyse comparative en se référant aux personnes ou villages bénéficiaires.<sup>5</sup>

## **II- Organisation**

Selon le **Petit Larousse 2010**, l'organisation est définie comme étant l'action d'organiser, de structurer et d'arranger. Le mot « organiser » a un double sens :

- D'un côté, il signifie combiner ou disposer des éléments d'un ensemble pour en assurer le bon fonctionnement ou préparer une action dans les détails et en coordonner le déroulement
- Et d'un autre côté, il est traduit comme étant une action qui consiste à respecter les étapes vers laquelle une activité tend vers un but.

**L'organisation** peut avoir plusieurs significations qui peuvent être résumées par la définition suivante : c'est un ensemble de moyens structurés constituant une unité de coordination en vue d'atteindre un ensemble d'objectifs partagés par les membres participants. Une bonne organisation résulte d'une bonne élaboration, d'une coordination et d'un contrôle de plans d'action en vue de réaliser les objectifs déjà établis à l'avance.

## **III- Capacité**

Venant du mot latin « **capacitas ou de capax** » qui signifie qui peut contenir, la capacité c'est l'aptitude à faire, à comprendre quelque chose<sup>6</sup>. Etre capable c'est avoir la compétence, la faculté d'avoir des connaissances approfondies sur une matière et qui possède les droits d'en bien juger. Celui qui est capable est celui qui a des aptitudes à entreprendre une action selon la qualité requise et à produire ses effets.

Dans une structure quelconque notamment dans le domaine du social ou autre, avoir de la capacité c'est avoir la compétence et l'aptitude de bien gérer, de coordonner et de combiner toutes les actions en vue d'une bonne promotion de la ladite structure.

## **IV- Renforcement de capacité**

En terme simple, la capacité d'une organisation est le potentiel qu'elle a d'être performante, d'exploiter avec succès ses compétences et ses ressources pour atteindre ses buts

<sup>5</sup> Cours gestion de projet, troisième année, Madame Voahangy Rakotonirina

<sup>6</sup> Dictionnaire le Petit Larousse version 2010

et de répondre aux attentes des intervenants. A propos du renforcement de capacité, il vise à améliorer la performance potentielle de l'organisation, telle qu'elle transparaît dans ses ressources et sa gestion.

La performance est donc l'aptitude d'une organisation à atteindre ses buts et à réaliser sa mission globale. Faisant référence à notre thème de recherche, le renforcement de capacité consiste à faire savoir le rôle des volontaires et à améliorer ainsi qu'à réveiller leur créativité et leur dynamisme.

## **Section 2 : Repères théoriques sur l'évaluation**

Cette présente section donnera des éclaircissements sur le concept théorique associé à l'évaluation. Elle mettra également en évidence la signification et les différents indicateurs indispensables pour les activités d'évaluation.

### **I. Signification de l'évaluation de la capacité socio organisationnelle**

L'évaluation est l'étape finale de la réalisation du projet conformément aux objectifs et aux résultats attendus. Avant d'arriver à cette dernière phase, il est indispensable de passer par les étapes suivantes :

#### **A- Identification des problèmes et des besoins**

Si l'on se focalise sur le Sahan'ny Ankizy, suite au passage du cyclone IVAN à Madagascar en 2008, constat a été fait que de nombreux enfants vagabondent dans les rues. Pour remédier à la prolifération des enfants des rues, il est jugé nécessaire de créer un site pour les enfants des sinistrés.

#### **B- Identification des objectifs**

L'objectif du projet est de créer un espace de jeu pour les enfants dans les Fokontany défavorisés victimes du passage du cyclone afin qu'ils puissent jouir de leurs droits à des loisirs et à des activités récréatives selon la Convention relative aux Droits de l'Enfant, article 31, de développer leurs capacités intellectuelles, physiques et relationnelles, d'aider les parents pauvres et vulnérables.

#### **C- Mise en œuvre du projet**

Quatorze (14) Sahan'ny Ankizy ont été instaurés dans les Fokontany cibles depuis l'année 2008. Pour la protection des enfants et du projet Saha, des volontaires qualifiés et aptes à travailler avec les enfants ont été engagés. Ils ont pour mission d'assister et d'éduquer les enfants présents dans les Saha.

## **D- Evaluation du projet**

Outre leurs qualifications, les volontaires, responsables des Saha ont reçu des formations pour l'éducation des enfants.

Une évaluation formative a été faite afin de pouvoir apprécier l'évolution des Saha. Force est de constater que les Saha rencontrent actuellement des difficultés.

Pour affermir nos informations, ce tableau ci-dessous retrace les indicateurs utilisés pour les activités d'évaluation des Sahan'ny Ankizy.

**Tableau n°1 :** Indicateurs et variables de l'évaluation

<b>INDICATEURS</b>	<b>VARIABLES</b>
<b>Capacité socio organisationnelle</b>	- Mode d'organisation interne - Protection du Saha
<b>Capacité relationnelle</b>	- Relation avec les autorités locales - Relation avec les parents - Mobilisation et sensibilisation
<b>Capacité intellectuelle</b>	- Créativité des volontaires - Initiative et dynamisme des volontaires
<b>Niveau d'éducation des enfants</b>	- Intelligence des enfants - Type d'animation pour les enfants

**Source :** Enquêtes personnelles, Mai 2010

## **II- Approche systémique**

Nous avons choisi l'approche systémique comme repères théoriques afin de bien saisir la logique du fonctionnement de l'organisation des Saha. D'un point de vue théorique, l'approche systémique englobe l'idée de la vision globale, du niveau d'organisation, de l'interaction, de la rétroaction, de la régulation, de la finalité et de l'évolution.

Il met en évidence la globalité comme étant un tout qui est à la fois, plus et moins que la somme de ses parties. On ne peut connaître le tout et les parties sans les considérer dans leur ensemble. La globalité exprime à la fois l'interdépendance du système et la cohérence de l'ensemble<sup>7</sup>. Cette attitude holistique est la voie d'entrée dans la démarche systémique selon laquelle tous les aspects d'un problème sont abordés "*à la fois*" d'un point de vue général ("*global*") et "*local*"(d'approfondissement des détails).

---

7 « La systémique, penser, Agir dans la Complexité », Gérard Donnadiou et Michel Karsky, 2002, Éditions Liaisons, Paris

L'interaction dans l'approche systémique déborde largement la simple relation de cause à effet. La complexité est contenue dans chaque relation entre les constituants du système.<sup>8</sup>

La structure et les niveaux d'organisations décrivent le réseau des relations, en particulier le réseau des chaînes de régulation entre les acteurs du système. Elle matérialise son organisation, souvent hiérarchisée selon plusieurs niveaux.

Dans l'approche systémique, l'information est un élément important permettant de savoir les échanges permanents entre et au sein des systèmes.

Tout système poursuit un but ou une finalité propre. Les finalités d'un système social ouvert vont s'articuler les unes avec les autres et préserver une certaine cohérence dans le temps malgré les pressions de l'environnement. Il y a auto-organisation et adaptation des moyens pour assurer la survie et le développement du système.

D'un point de vue pratique, l'approche systémique nous est utile pour comprendre concrètement quelle est la situation actuelle des Saha, ses difficultés.

### **Section 3 : Repères méthodologiques**

Dans cette présente section, nous parlerons des différents outils qui nous sont utiles pour mener à bien et à terme nos recherches pour l'évaluation de la capacité socio organisationnelle du Projet Saha.

Notre méthodologie est articulée en trois phases : la phase préparatoire, la phase d'identification et de vérification d'hypothèses, la phase d'analyse.

#### **I- La phase préparatoire**

Afin de mieux éclaircir notre domaine de recherche basé sur l'évaluation de la capacité socio organisationnelle des Saha, il a été jugé utile de passer par une phase de préparation. Durant cette phase nous avons eu recours à *des consultations documentaires* telles que :

- Les *ouvrages généraux* comme les œuvres littéraires sur l'écoute et l'intervention sociale, sur les outils participatifs pour améliorer la prise en charge des orphelins, des enfants vulnérables, sur la division du travail, sur le développement de l'enfant, sur l'action collective et la régulation sociale.
- Les *ouvrages spécifiques* : le Dictionnaire Petit Larousse 2010, la Déclaration des Nations Unies sur les Droits de l'enfant, la Convention relative aux Droits de l'Enfant, la situation des enfants dans le monde, la Charte Africaine des Droits de l'Enfant.

---

<sup>8</sup> « L'acteur et le système », Crozier M. & E. Friedberg, 1977, Seuil, Paris

- Par ailleurs, *la recherche sur Internet* nous est d'une grande importance afin de mieux approfondir nos connaissances et de raffermir nos idées sur notre thème de recherche.

Enfin, un questionnaire a été élaboré afin de recueillir des informations et données pour l'analyse, pour la vérification des hypothèses.

## **II- Phase d'identification et de vérification d'hypothèses**

Dans l'intention de mener à bien notre travail de recherche, nous avons utilisé les différentes techniques de collectes de données. Ainsi, nous avons opté pour les enquêtes et les entretiens passés au niveau de différentes cibles. C'est dans cette phase que nous avons choisi les techniques vivantes suivantes :

- **L'observation directe que ce soit participante ou participative** : moyen déployé pour avoir des connaissances générales pour en tirer les faits et les réalités sur le thème ;
- **Entretiens semi-dirigés et dirigés** : avant de réaliser les entretiens, il est primordial de savoir et de déterminer les cibles de notre recherche. Lors des entretiens individuels ou collectifs, nous avons utilisé comme outil de travail un questionnaire comportant de questions fermées et libres sur les échantillons des 14 Saha existants selon les terrains d'enquêtes.
- **Utilité de la Méthode d'Approche pour la Recherche Participative (MARP) et de l'Approche Participative** : indispensable pour notre recherche, cette méthode MARP est essentielle car elle nous permet d'identifier les problèmes, les besoins, les ressources du Saha afin d'effectuer une planification des activités futures et un suivi et évaluation des activités en cours.

### **III- Phase d'analyse**

Cette phase constitue la dernière étape de notre méthodologie de travail. Elle a pour objet d'analyser toutes les données que ce soit qualitatives ou quantitatives. Elle est aussi révélée comme étant une phase de redéfinition ou de recommandations suite aux deux phases préalables. Bref, l'analyse est la phase finale qui constitue la base de toutes nos recherches et l'élaboration de notre mémoire.

En somme, notre méthodologie est constituée de trois phases allant de la préparation vers l'analyse.

## **CHAPITRE II :**

### **ETUDE DU MILIEU SPDTS (SYNDICAT DES PROFESSIONNELS DIPLOMES EN TRAVAIL SOCIAL)**

Pour mieux connaître et savoir les réalités sur le Sahan'ny Ankizy, nous consacrerons ce dernier chapitre à l'étude de la structure organisationnelle de notre milieu d'étude ainsi que de ses activités.

#### **Section 1 : Structure organisationnelle du SPDTS**

Trois points seront abordés dans cette section : le statut juridique du SPDTS, sa localisation géographique, ses missions et objectifs.

##### **I- Statut juridique**

Le Syndicat des Professionnels Diplômés en Travail Social ou SPDTS réunit les travailleurs sociaux sortant de l'Ecole de Service Social. Mais le syndicat accepte l'intégration des travailleurs sociaux ayant reçu une formation supérieure de longue durée dans d'autres formations en travail social. Il regroupe les assistants sociaux, les éducateurs spécialisés, les animateurs sociaux, les médiateurs sociaux ou accompagnateurs sociaux, les communicateurs sociaux, les agents de développement et les socio-organiseurs.

Créé le 02 Juillet 2005 à Antananarivo, suite à une assemblée générale des travailleurs sociaux diplômés sortant de l'école du Service Social, le syndicat est régi par la loi 2003-044 du 28 Juillet 2004. La direction du syndicat a été confiée au bureau permanent dont le siège social est dans l'enceinte de l'Ecole de Service Social Antanimena.

##### **II- Localisation géographique**

Actuellement, il se situe à deux (200) mètres de l'arrêt du bus 135 à Soamanandrany.

##### **III- Missions et objectifs**

Le Syndicat a pour objectif d'assumer le rôle des travailleurs sociaux, d'une manière professionnelle, dans toutes les actions de développement à mettre en œuvre avec les différents partenaires dans le cadre du Partenariat Public Privé. Pour ce faire, le Syndicat tient à respecter l'autre, dans ses droits, ses convictions, à lui laisser la liberté de ses choix et de ses décisions ; à accepter qu'il cherche son bonheur là où il pense pouvoir trouver ; à faire appel à sa participation pour promouvoir son mieux-être, à garder le secret professionnel. Comme mission, le syndicat œuvre pour adapter l'homme à la société et la société à l'homme.

## **Section 2 : Ses activités**

En partenariat avec l'UNICEF, les activités du SPDTS s'articulent autour de cinq volets fonctionnels, nous allons voir successivement ces volets.

### **I- Les différents volets fonctionnels**

#### **A- Volet 1 : « Système de recherche de famille pour les enfants disparus »**

Le volet « Système de recherche de famille pour les enfants disparus et/ou égarés » consiste en une technique d'approche pour ramener les enfants auprès de leur famille en suivant un processus allant de l'identification, de la recherche et de la réintégration familiale des enfants disparus et /ou égarés. Il a comme objectif de réduire le nombre d'enfants disparus et/ou égarés, de promouvoir la réunification familiale, de contribuer à l'élaboration des éléments constitutifs de la promotion de la famille, d'entamer, d'enclencher un service de recherche et d'en assurer le suivi post-réintégration familiale et/ou le suivi post placement des enfants.

Depuis le début de cette année jusqu'au 13 février 2010, il a été enregistré que 1159 enfants ont été disparus et/ou égarés<sup>9</sup>. Actuellement, suite aux actions accomplies, 623 enfants ont été réintégrés et/ou réunifiés au niveau de leur famille, 09 enfants ont été retrouvés morts<sup>10</sup>. Pour les 536 dossiers encore ouverts, 25 enfants sont déjà repérés par leur famille ou les Travailleurs Sociaux et 11 cas sont des récidives<sup>11</sup>. Chaque enfant disparu a fait l'objet d'une étude de cas et d'accompagnement des Travailleurs Sociaux.

Pour ce faire, des collaborations avec d'autres entités et avec les réseaux de protection sont à renforcer notamment la Police, la Gendarmerie, le Corps Médical, le Corps Enseignant, le Juge des enfants, le Corps Confessionnel, la Société Civile et ses réseaux, les Travailleurs Sociaux travaillant dans différents Services Sociaux, les autorités locales, FIANTSO, TAIZA, ...

#### **B-Volet 2 : « Système de prise en charge des victimes des abus sexuels et /ou facilitation de la prise en charge des enfants vulnérables en milieu hospitalier »**

Il a été révélé récemment que le nombre des femmes surtout des jeunes filles victimes de maltraitance ne cesse d'augmenter. Vu la pauvreté qui est un phénomène toujours persistant dans notre pays et la source majeure de la maltraitance. La plupart de ces femmes victimes d'abus sexuels n'ont pas les moyens pour améliorer leur santé. Peu de gens

---

<sup>9</sup> Données recueillies au niveau de PMPM Anosy et Tsaralalana et les sites d'intervention du SPDTS.

<sup>10</sup> Données recueillies auprès du SPDTS

<sup>11</sup> Données recueillies auprès du SPDTS

notamment dans les bas quartiers arrivent à subvenir aux frais médicaux de leurs enfants qui ont été victimes de maltraitance.

Face à cette réalité, ce volet est destiné à faciliter la prise en charge médicale et /ou psycho-sociale des enfants hospitalisés et des enfants orphelins vulnérables en raison de la situation de crise et en cas de maltraitements infantiles.

### **C- Volet 3 : « Etats des lieux des services disponibles incluant les autres régions »**

Ce volet a pour objet de faire un état des lieux des services disponibles servant à la mise en place de l'enfant dans un centre d'accueil, en vue d'une prise en charge médicale, psycho-sociale et juridique des enfants. Il consiste également à mobiliser les acteurs dans le cadre de la protection des droits de l'enfant.

### **D- Volet 4 :« Soutien psycho social en milieu scolaire »**

Suite à la crise sociopolitique ayant frappé notre pays et a eu des impacts sur la scolarisation des enfants, sur le pouvoir d'achat des familles vulnérables, en particulier, au niveau des villes d'Antananarivo, Fianarantsoa et Ambositra, il a été remarqué qu'un nombre élevé d'enfants de 6 et 7 ans des zones urbaines sus mentionnées, ont été fortement touchés par les problèmes d'accessibilité à l'éducation. Pour réduire les impacts de la crise, dans le cadre de l'application de la déclaration de Dakar relative à l'éducation pour tous, l'UNICEF en collaboration avec le SPDTS a réalisé le soutien psycho-social dans 81 écoles pour la préparation aux examens et pour l'atteinte des programmes scolaires 2008-2009.

Cette intervention poursuit deux objectifs :

L'insertion scolaire de tous les enfants au niveau primaire à partir de l'âge de 6 à 12 ans qu'ils aient été déjà scolarisés antérieurement ou non.

La fourniture des paquets de services nécessaires en matière de soutien psycho-social à savoir une écoute individuelle, une activité de mobilisation sociale en classe en lien avec la motivation pour la scolarisation, EKA, suivi et accompagnement scolaire, etc.

Pour éviter l'abandon du système scolaire par ces enfants, il est jugé obligatoire de mettre en œuvre des mesures d'accompagnement de leur scolarisation en dotant des fournitures scolaires aux Enfants Orphelins Vulnérables déjà identifiés par les travailleurs sociaux dans ces écoles et les Enfants Orphelins Vulnérables issus des écoles qui demandent de l'aide du SPDTS en matière de soutien psycho social en milieu scolaire. Enfin, les élèves dans les écoles ayant demandé l'intervention des TS en matière de soutien psycho social, bénéficient d'accompagnement psycho social et d'appui en suivi scolaire.

## **E-Volet 5 : « Formations »**

Le Volet Formation met en œuvre toutes les actions en matière de renforcement de capacité au profit des travailleurs sociaux responsables du transfert de compétences des acteurs de proximité tels que les FIANTSO et les bénévoles des Sahan'ny Ankizy.

Il coordonne et organise les formations tout en assurant la conception des modules y afférents. Le suivi et l'évaluation des formations entreprises font partie aussi des activités de ce volet.

### **F-Ezaka Kopia ho an'ny Ankizy, Sahan'ny Ankizy, FIANTSO**

Le SPDTS a comme activité de fournir des actes d'état civil pour les enfants du Sahan'ny Ankizy et aux enfants mineurs dans les prisons. Pour cette intervention, le SPDTS collabore avec différents acteurs institutionnels comme le tribunal, la Commune et les Fokontany.

Les Sahan'ny Ankizy font partis des projets du SPDTS et leurs actions se focalisent à la redynamisation des Saha tout en renforçant la capacité des bénévoles. En outre, les travailleurs contribuent aussi à la résolution des différentes discordes entre les autorités locales et le Saha ainsi qu'à l'élaboration d'une démarche d'appropriation locale pour la pérennisation du Saha.

Les FIANTSO, réseaux de protection et responsables des signalements dans les Fokontany en cas de maltraitance des enfants, sont sous la responsabilité du SPDTS.

Le SPDTS a pour rôle de redynamiser ces FIANTSO et de renforcer leurs capacités tout en leur donnant de la formation sur leurs rôles et sur leurs obligations en cas d'un signalement de maltraitements des enfants.

## **II- Missions des différents responsables au sein du SPDTS**

Faisant référence à l'organigramme (conférer annexe°), les attributions du personnel du SPDTS se résument comme suit :

### **A-Rôle des membres de bureau**

#### **1- Directeur de programme « Protection de l'enfant »**

En tant que Directeur de programme, elle coordonne, supervise, contrôle, et valide tous les programmes au sein du SPDTS. En tant que Présidente élue par l'Assemblée Générale, elle est investie de tous les pouvoirs. Elle convoque, préside l'Assemblée Générale ordinaire, extra ordinaire en collaboration avec les responsables de tous les volets et de

l'assistante de direction. Elle convoque les membres de bureau en cas de nécessité, représente le Syndicat devant les institutions et les partenaires.

## **2- Assistante de programme « Protection de l'enfant »**

Nommée assistante de programme en matière de protection de l'enfant, ses attributions consistent à :

- Préparer tous les dossiers de programmes au sein du SPDTS ;
- Présider en cas d'absence de son supérieur ;
- Contrôler la mise en œuvre des programmes en cours ;
- Présenter et rédiger tous les rapports concernant les programmes en cours et /ou finalisés.

## **3- Responsable des liens entre les volets**

Ce responsable est chargé :

- De faire le suivi et l'évaluation de tous les volets ;
- D'assurer la communication entre les volets ;
- De transmettre toutes les informations.

## **4- Assistante de direction**

En collaboration directe avec la Présidente du Syndicat, elle a comme tâches principales de :

- Préparer les dossiers à présenter à son supérieur ;
- Rédiger les comptes rendus de réunions auxquelles elle a participé ;
- Classer les situations reports de chaque semaine, les comptes rendus et/ou les rapports d'activités et d'alimenter les bases de données ;
- Assurer l'alimentation du SPDTS sur Internet ;
- Capitaliser le suivi- évaluation des activités ;
- Assurer la circulation des informations en interne ou en externe ;
- Etablir le calendrier des activités en collaboration avec la Direction et les responsables des différents volets ainsi que les entités concernées ;
- Repérer les offres susceptibles d'intéresser le SPDTS et de travailler en collaboration avec les responsables de formation,
- Découper et classer les articles de journaux concernant la protection sociale surtout ceux axés sur la protection de l'enfant.

En plus, elle assure aussi quelques fonctions annexes notamment celles :

- D'assister le responsable administratif et financier dans la gestion du personnel en matière de procédures d'embauches ou de débauche ainsi que les traitements et suivis de congés, arrêts de travail, absences ;
- D'assister le responsable administratif et financier, le responsable de formation dans l'établissement des budgets prévisionnels (à l'occasion d'une réunion, d'un atelier, d'une formation) ; dans cette circonstance, elle est chargée d'assurer en quelque sorte la fonction d'assistante comptable ;
- D'analyser le contenu et l'extrait des idées essentielles dans un document selon la demande de son cadre supérieur.

#### **5- Secrétaire documentaliste et responsable des bases de données**

Sa mission principale est de réaliser les travaux de secrétariat ainsi que la fonction de réceptionniste. Elle est tenue :

- D'effectuer certaines tâches complémentaires à la demande de son supérieur hiérarchique ;
- D'assurer le premier niveau de contact entre les services et l'extérieur ;
- D'accueillir et orienter les visiteurs ;
- De traiter les courriers et d'assurer la communication interne et externe ;
- De prendre les mails et les messages téléphoniques ;
- D'organiser le déplacement ;
- De faire les saisies des documents pour le compte d'un service ou de son supérieur hiérarchique ;
- De participer à des ateliers, formations et réunions ;
- D'acheter les fournitures indispensables pour les formations, les réunions, ou les ateliers.

#### **6- Gardien factorium**

Il a pour mission principale de garantir la sécurité du SPDTS et de faire le nettoyage. En outre, il est chargé de faire les photocopies et d'assurer les tâches d'un planton.

#### **7- Auditeur interne**

L'auditeur interne a pour mission d'effectuer l'appréciation du contrôle interne exercé de façon périodique au sein de l'organisation afin d'aider les responsables de tous niveaux à mieux maîtriser leurs activités. Il joue un rôle de prévention face aux risques susceptibles d'être causés par des éventuels dysfonctionnements en matière de procédé. Pour

mener à terme ses missions, il doit savoir et bien reconnaître l'entreprise et l'environnement avant d'établir le rapport d'audit.

### **8- Comptable**

Il est chargé de la tenue des biens, des registres, de la gestion de patrimoine du Syndicat dans le cadre du budget. Il accepte de se soumettre au contrôle du commissaire si besoin est.

### **9- Caissière**

La caissière a pour mission de gérer la caisse, de contrôler, de superviser l'entrée et la sortie des fonds. Elle est également tenue de faire des rapports sur les états financiers des entrées et sorties de fonds.

## **B- Attributions des coordonnateurs et des travailleurs sociaux par volet**

### **1. Rôle des coordonnateurs**

#### **1.1- Coordonnateur du volet « système de recherche de famille »**

En tant que coordonnateur, elle est assignée à :

- Superviser, coordonner les activités au niveau du site, les 02 PMPM d'Antananarivo et les différentes phases du processus ;
- Assurer l'implication des différents partenaires, le respect des tâches et attributions de chaque entité autour de la recherche de la famille pour réintégrer les enfants en situation de fugue, de disparition ;
- Assurer le renforcement de capacité en matière du système de recherche de famille pour les enfants en situation de fugue et de disparition, et en matière de prise en charge psychosociale dans les différents réseaux de protection ;
- Assurer la relation avec les différentes entités concernées ;
- Assurer la mobilisation sociale et les activités de recherche au niveau local ;
- Veiller au respect des démarches administratives et judiciaires ;
- Mettre en œuvre le suivi post réintégration vers la famille et/ou le post placement dans un centre agréé.

### **1.2- Coordonnateur du volet « Facilitation de la prise en charge intégrée des victimes des abus sexuels et /ou facilitation de la prise en charge des enfants vulnérables en milieu hospitalier »**

Cœuvrant dans le milieu hospitalier, le coordonnateur a comme tâches principales d'assurer :

- La supervision, la coordination des activités au niveau du milieu hospitalier et des différentes phases du processus ;
- L'implication des différents partenaires dans le respect des tâches et attributions de chaque entité autour de la recherche de la famille ;
- Le renforcement de capacité en matière de prise en charge psychosociale ;
- La relation avec les différentes entités concernées ;
- L'accompagnement psychosocial et la facilitation de la prise en charge médicale ;
- Le suivi post intervention en milieu hospitalier ;
- L'accompagnement des OEV ;
- L'élaboration des rapports d'activités et assurer la mise à jour de la base de données (hebdomadaire, mensuelle, fin de période).

### **1.3- Coordonnateur du Volet « Etats des lieux des services disponibles »**

Le Coordonnateur est le premier responsable de la mise en réseau de tous les services disponibles pour le bon déroulement de toutes les activités concernant la collecte de données et l'alimentation des bases de données.

Pour ce faire, les tâches à accomplir sont :

- Mise à jour des bases de données et dernières vérifications ;
- Capitalisation des bases de données ;
- Elaboration des activités ;
- Recueil des données dans les provinces en collaboration avec les travailleurs sociaux de la région ;
- Mise en réseau de tous les services disponibles tout en participant à l'élaboration de la stratégie d'implantation du réseau suite à l'identification des services disponibles ;
- Elaboration d'une stratégie de communication (par téléphone, mail, etc. ...) en impliquant les services disponibles.

#### **1.4- Coordonnateur du volet « Soutien psycho social en milieu scolaire »**

Les principaux rôles sont présentés ci dessous :

- Supervision et coordination des activités au niveau du site, Antananarivo, Ambositra, Fianarantsoa
- Mise en œuvre de l'implication des différents partenaires respect des tâches et attributions de chaque entité y afférent ;
- Renforcement de capacité en matière de soutien psychosocial en milieu scolaire, de la maltraitance, d'écoute dans la relation d'aide ;
- Mise en œuvre de la relation avec les différentes entités concernées ;
- Respect des démarches administratives et judiciaires ;
- Mise en œuvre de l'activité ;
- Orientation et soutien des Travailleurs Sociaux dans la réalisation de leur travail en cas de problèmes ;
- Coordination des réunions.

#### **1.5- Coordonnateur du volet « Formation, renforcement de capacité des acteurs de proximité et des réseaux de protection »**

Ce coordonnateur est tenu d'identifier, de coordonner et d'organiser toutes actions de formation au niveau du SPDTS et du volet Peace Education.

En vue d'accomplir sa mission, il est assigné à :

- Concevoir le plan de formation du SPDTS avec la coordinatrice du programme SPDTS concernant l'identification des besoins en formation et évaluer une action de formation ;
- Faire l'étude de faisabilité d'une action de formation ;
- Coordonner, superviser toutes les actions de formation et de renforcement de capacité du SPDTS ;
- Gérer, coordonner et conduire les actions limitées en formation.

#### **2- Rôle des travailleurs sociaux**

##### **2.1- Au sein de la Police des Mœurs de la Protection des Mineurs et à l'esplanade d'Anakely et les sites mobiles**

Dans le but de contribuer à l'opérationnalisation du système de recherche de famille, les travailleurs sociaux ont les rôles suivants :

- Ecoute et orientation pour l'accueil, la mobilisation sociale pour la recherche de la famille et/ou de l'enfant ;
- Identification des enfants disparus / égarés ;

- Accompagnement des policiers pour la recherche des enfants disparus ou de la famille des enfants égarés ;
- Orientation vers les antennes et les services de référence ;
- Accompagnement et prise en charge des enfants auteurs ou victimes de mauvais traitement ;
- Ecoute et orientation des appelants de la ligne verte ;
- Collaboration étroite avec les Travailleurs Sociaux de PMPM ;
- Appui au niveau du Service Social du Tribunal pour la mise en œuvre de l'enquête sociale de chaque cas et l'orientation vers les services disponibles ;
- Confirmation des informations ;
- Respect de la mise en œuvre des procédures requises (administratives et judiciaires) ;
- Réintégration dans la famille ou Placement dans un Centre Social agréé suivant les démarches administratives et judiciaires ;
- Suivi post réintégration/post placement en respectant les principes de la prise en charge psychosociale ;
- Alimentation de la base de données sur les enfants disparus et/ou égarés ;
- Facilitation des sessions de renforcement de capacités en lien avec l'opérationnalisation du système de recherche de famille.

## **2.2- Au sein du milieu hospitalier**

Les travailleurs sociaux au sein du milieu hospitalier ont pour tâches principales :

- L'accompagnement psychosocial et la facilitation de la prise en charge médicale au niveau de la maternité de Befelatanana et du milieu hospitalier ;
- Le suivi post intervention en milieu hospitalier ;
- L'implication des différents partenaires et le respect des tâches et attributions de chaque entité autour du système de prise en charge des victimes des abus sexuels ;
- La mise en relation avec les différentes entités concernées ;
- Le renforcement de capacité en matière de prise en charge médicale ;
- Le renforcement de capacité en matière de maltraitance ;
- Le renforcement de capacité en matière d'abus sexuels ;
- L'élaboration des rapports d'activités et la mise à jour de la base de données (hebdomadaire, mensuel, fin de la période).

### **2.3- Au niveau des services disponibles**

Dans ce cas, les travailleurs sociaux sont tenus de :

- Contacter les services à visiter (prendre des rendez-vous si nécessaire) : Les Travailleurs Sociaux font recours à des sources directes : Responsables dirigeants des organisations, associations, ONG, et les principaux acteurs dans le domaine de l'intervention sociale ;
- Faire la descente sur terrain ;
- Collaborer avec les Travailleurs sociaux et le réseau de protection des autres régions pour la collecte des informations au niveau local/régional ;
- Faciliter la mise en œuvre de l'état des lieux et l'envoi des fiches d'enquêtes au niveau de la région ;
- Assurer l'alimentation des bases de données et les capitaliser ;
- Finaliser le manuel des services (mapping) en hard copy.

### **2.4- Dans le soutien psycho social en milieu scolaire**

En milieu scolaire, les travailleurs sociaux ont pour activités :

- De collaborer avec l'UNICEF dans la mise en œuvre du projet et des différentes tâches dans les lieux d'intervention ;
- De recenser, d'étudier les cas des enfants bénéficiaires du projet en valorisant la liste déjà établie et en réactualisant si besoin est ;
- D'établir des activités de mobilisation des parents et des personnes concernées en faveur de la réinsertion scolaire des enfants avec l'implication des parents dans le processus ;
- D'élaborer la démarche pour l'obtention des actes d'état civil ;
- D'accomplir les activités de distribution des fournitures scolaires, le suivi pour l'utilisation au profit des enfants de 6 à 12 ans issus des Ecoles Publics Privés ;
- De préparer la conception des outils de suivi
- De mettre en œuvre les activités de suivi des enfants scolarisés et l'appui scolaire pour les enfants dans les besoins.

### **2.5- Dans le renforcement de capacité**

Les travailleurs sociaux ont pour mission de faire un transfert de compétences auprès des volontaires des Sahan'ny Ankizy, des FIANTSO, des acteurs de proximité et des réseaux de protection.

### **2.6- Les travailleurs sociaux dans la promotion du Peace Education**

En tant que travailleurs sociaux au sein du Peace Education, ils sont tenus d' être des formateurs accompagnateurs sur le Peace Education et chargés de faire un transfert de compétences du corps enseignants.

En somme, le cadrage théorique et méthodologique constitue un repère afin de mieux cerner, de comprendre notre thème de recherche. Ce cadre conceptuel fait référence à la notion d'évaluation et de capacité socio organisationnelle comprises par les différents auteurs et citées dans différents œuvres spécifiques. Il retrace également l'évaluation en terme de projet passant par l'identification des besoins et des problèmes, première étape de la mise en œuvre d'un projet jusqu' à l'étape finale : l'évaluation.

Afin de bien saisir notre thème de mémoire, nous avons mis également en évidence l'étude du milieu SPDTS, cadre de notre recherche, tout en mettant en exergue sa structure organisationnelle et ses activités.

Suite à cette présentation générale, qu'en est-il alors des réalités vécues par les Saha ? Nous aborderons cette question dans la partie suivante.

**PARTIE II :**

**LES REALITES AU NIVEAU DES  
SAHA**

Dans la capitale d'Antananarivo, le nombre des enfants de rues ne cesse d'e se proliférer notamment dans les bas quartiers. La pauvreté persiste et la population devient de plus en plus miséreuse. En effet, ce n'est pas seulement la population en général qui est touchée mais cette pauvreté aura également de nombreux impacts sur les enfants qui sont révélés très vulnérables.

Dans le cadre de la protection des droits de l'enfant, la création des Saha au niveau des Fokontany défavorisés touchés par des cataclysmes naturels, est donc considérée comme une solution adéquate afin de réduire, en premier lieu, le nombre des enfants des rues et, en deuxième lieu, de faire valoir ses droits à ces enfants, à savoir : jouer, être éduquer, être protéger contre toutes atteinte et violences.

Cette partie abordera le contexte général des Saha, de ses activités et de ses problèmes pour terminer à une évaluation de la capacité socio organisationnelle de son fonctionnement.

## **CHAPITRE III :**

### **VISION GENERALE DES SAHAN'NY ANKIZY**

La raison d'existence du Saha et de ses particularités seront les points analysés dans ce présent chapitre

#### **Section 1 :** Le Saha et ses activités

##### **I- Historique**

En 2008, un cyclone tropical intense nommé **IVAN**, a frappé Madagascar. Ce cataclysme a été considéré comme le plus dévastateur ayant touché la côte Est et les hauts plateaux centraux notamment les quartiers défavorisés de la ville d'Antananarivo.

La capitale comptait environ plus de 20 000 sinistrés qui habitent, en général, dans les bas quartiers inondables<sup>12</sup>. Des sites d'accueil ont été ouverts pour prendre en charge les sinistrés et surtout les enfants. Or, il a été constaté que les enfants, habitant dans ces sites, sont non scolarisés, vagabondent dans les rues et sont, en plus, exposés à toute sorte de risques allant de la négligence de ses parents vers des actes de violences et d'abus. La création des « Espace Child Friendly » dans les sites surpeuplés était une solution pour ce problème.

Avec l'aide des autorités locales des différents Fokontany, des espaces de jeux nommés « *Sahan'ny Ankizy* » ont été créés pour protéger les enfants, et combler le vide dans lequel ils se trouvent. Les Présidents des Fokontany, en tant que premiers responsables des espaces de jeux ont été donc chargés de recruter des volontaires, qui encadrent les enfants au niveau des Saha.

Cette initiative pour la mise en place de ces espaces de jeux dans différents quartiers de la CUA a connu un grand succès.

Après le passage du cyclone, les Présidents du Fokontany et les Travailleurs Sociaux ont pensé nécessaire de garder les tentes et les espaces de jeux pour les enfants. En parallèle, un organisme international tel que l'UNICEF section gouvernance avait aussi apporté son appui pour développer les Saha. Concrètement leurs aides ont été focalisés par la distribution des jouets aux enfants fréquentant le Saha.

---

<sup>12</sup> Données reçues auprès du SPDTS

## **II- Buts**

Le Saha a été créé dans le but de :

### **1- Protéger les enfants contre toutes formes de maltraitance :**

La maltraitance est un phénomène qui revêt une grande ampleur de nos jours surtout dans les pays en développement comme Madagascar. En raison de cette pauvreté, les pères de familles adoptent une attitude agressive et violente, commencent à exercer des actes de violence sur les enfants notamment les mineurs.

La pédophilie et l'exploitation des enfants viennent s'ajouter à cette maltraitance provoquant ainsi la destruction de leur avenir.

La réalité nous mène vers la conclusion suivante, par manque de maturité, ces enfants sont facilement influençables. Ces faits sont fréquents notamment dans les bas quartiers de la ville d'Antananarivo.

Pour éviter ce phénomène sur les enfants, les Sahan'ny Ankizy ont été créés dans la CUA. Par ailleurs, ce projet vise également à protéger les enfants car il a été décrété que l'enfant doit bénéficier d'une protection spéciale et se voit accorder des possibilités, des facilités pour l'effet de la loi et par d'autres moyens, afin d'être en mesure de se développer d'une façon saine et normale sur le plan physique, intellectuel, moral, spirituel et social dans les conditions de liberté et de dignité. Dans l'adoption de la loi à cette fin, l'intérêt supérieur de l'enfant doit être la considération déterminante.<sup>13</sup>

### **2- Développer les connaissances intellectuelles, morales, physiques de l'enfant**

Le Saha n'est pas seulement un espace de jeu où les enfants peuvent jouer, mais c'est également un endroit où ils pourront développer leurs connaissances. En réalité, pour la plupart des parents surtout ceux vivant dans les bas quartiers n'arrivent pas à subvenir aux besoins éducatifs de leurs enfants, faute de moyens financiers.

Ainsi au Saha, les enfants apprennent les connaissances intellectuelles de bases par exemple comment écrire, prononcer les voyelles et les consonnes, compter de 0 à 20. Les volontaires leur enseignent l'éducation civique et citoyenne tels que les comportements à adopter quand on veut passer devant une personne âgée...

En ce qui concerne l'aspect physique, la propreté est l'une des notions fondamentales que les volontaires instruisent aux enfants que ce soit corporel ou génital.

---

<sup>13</sup> Déclaration Universelle des droits de l'enfant, principe n°2, page 54-55

En outre, il est jugé opportun d'éduquer les enfants par des prières que ce soit au réveil, à chaque repas et à la nuit afin qu'ils sachent remettre leur vie auprès du Dieu tout puissant.

Nous pouvons affirmer à partir de ces propos que même si ces enfants sont au Saha, ils reçoivent les mêmes éducations que ceux qui vont à l'école. En plus, ces connaissances leur serviront à la préparation de leur futur et de leur rentrée scolaire à l'Ecole Primaire Publique et aux autres niveaux de formation.

### **3- Valoriser des droits de l'enfant**

Il a été stipulé que : « l'enfant a droit à une alimentation, à un logement, à des loisirs et à des soins médicaux adéquats »<sup>14</sup>. Dans le Saha, l'enfant est en sécurité et jouit d'une protection spéciale, là, où ils seront protégés de tous les actes de violences et de maltraitance

### **4- Réduire le nombre des enfants vagabondant dans les rues**

Lors du passage du cyclone IVAN, les bas quartiers ont été inondés. Des sites ont été placés dans chaque Fokontany cible pour servir de refuges pour les sinistrés. La promiscuité règne dans les tentes et les enfants vagabondent dans les rues pour jouer. C'est l'une des raisons pour laquelle le Saha a été.

## **III- Opportunités**

Les avantages que présente le Saha sont :

### **1. Aide aux parents vulnérables et pauvres**

La majeure partie des parents habitant dans les quartiers favorisés n'ont pas de travaux journaliers. Les uns passent leurs temps à travailler soit dans des hôtels soit en exerçant des activités de commerces et les autres travaillent en lavant les linges. C'est le cas des parents des enfants du Sahan'ny Ankizy à Andravoahangy.

Pour combler le vide de ces enfants et en attendant le retour de leurs parents, ils passent leur journée à étudier et à jouer avec les volontaires au Saha . Entre autre, il est un moyen pour les parents de ne pas se soucier de l'éducation de ses enfants.

### **2- Développement du sens de la communication et de relation des enfants**

Au cours de son développement, un enfant a besoin de nouer des relations afin qu'ils puissent forger leurs caractères et leurs personnalités.

D'ailleurs, selon Jean Piaget, le développement de l'enfant passe par différentes phases :

---

<sup>14</sup> Déclaration des droits des enfants proclamée par l'assemblée générale des Nations Unis dans sa résolution 1386(XIV du 20 Novembre 1959)

- Passage du respect absolu (parents-enfants) au respect mutuel (enfants-parents) ;
- Passage de l'obéissance au sentiment de la règle (notion de contrat, norme sociale, accord mutuel) ;
- Passage de l'hérotomie à l'autonomie réciproque (camaraderie) ;
- Passage de l'énergie à la volonté (différenciation du devoir et du plaisir)<sup>15</sup>.

A un certain âge entre 3 à 6 ans, un enfant a besoin d'appartenance à un groupe et de relation avec d'autres enfants de même âge que lui de sorte qu'il puisse jouer, raconter ses sentiments de joie et de tristesse.

Il a été remarqué que l'âge de 2 à 6 ans marque également **l'apogée du jeu enfantin**. De ce fait, l'enfant a besoin d'être dans un groupe d'ami sinon son développement psychologique ne sera pas comblé. Cette période est sans doute un moment où l'enfant pourrait donner son image en forgeant petit à petit ses comportements et sa personnalité.

### **3- Accessibilité pour tous les enfants**

Les espaces de jeux sont des centres accessibles à tous les enfants qu'ils soient issus d'une famille défavorisée, moyenne, ou riche et quelque soit leur niveau de vie, leur catégorie socio professionnelle, fonctionnaires, petits employés.

### **4-Préparation des enfants avant la poursuite des études dans les écoles primaires**

L'un des avantages du projet Saha c'est qu'ils procurent une éducation préalable avant que l'enfant intègre l'école primaire.

## **Section 2 : Analyse globale des Saha dans la Commune Urbaine d'Antananarivo**

### **I- Description des 14 Saha**

La présentation des Saha s'articulera autour de quatre points. Ce sont notamment :

- La localisation géographique ;
- L'infrastructure et les matériels ;
- La cantine ;
- La gestion interne (Heure d'ouverture et planning de travail).

Malgré la diversité des Saha du point de vue géographique, certains ont leurs propres points communs et leurs spécifiées.

---

<sup>15</sup> Jean Piaget, développement de l'enfant, 1937

**Tableau 2** : Etude descriptive des quatorze (14) Saha

<b>SAHA</b>	<b>Localisation géographique</b>	<b>Infrastructures et matériels</b>	<b>Participation en cantine</b>	<b>Nombre de volontaires par Saha</b>
<b>ANDOHATAPENAKA I</b>	Sise dans l'enceinte du Fokontany	Maison en dur avec une cour moyenne	Ar 50 par enfant	Deux volontaires
<b>ANDOHATAPENAKA II</b>	Situé dans une grande salle dans l'enceinte du Fokontany	Grande salle avec une grande cour	Idem (i) <sup>16</sup>	Quatre volontaires
<b>ANDOHATAPENAKA III</b>	Placée dans l'enceinte du Fokontany	Petite maison en dur avec une cour moyenne et une tente	(i)	Trois volontaires
<b>AMPEFILOHA AMBODIRANO</b>	Localisé à cent (100) mètres du Fokontany	Tente avec une grande cour	(i)	Six volontaires
<b>ANDAVAMAMBA ANJEZIKA</b>	Placée dans une grande cour en face d'un centre social catholique à cinquante (50) mètres du Fokontany,	Tente avec une grande cour composée de jeux comme les balançoires	(i)	Six volontaires
<b>VOLOSARIKA</b>	Localisée dans l'enceinte du CSBII Volosarika	Maison en dur avec des tables et des chaises et une cour avec des petits jeux comme les balançoires	(i)	Quatre volontaires
<b>MANDROSEZA</b>	Localisée à 200m du terminus du bus Mandroseza et juste en face du terrain de basket des jeunes	Pas de tente et pas de maison juste une grande cour.	(i)	Deux volontaires

<sup>16</sup> Idem(i)

<b>SAHA</b>	<b>Localisation géographique</b>	<b>Infrastructures et matériels</b>	<b>Participation en cantine</b>	<b>Nombre de volontaires par Saha</b>
<b>ANDRANOMENA</b>	Situé près du Fokontany d'Andranomena	Local en dur avec des tables et des chaises cimentées	Idem(i) <sup>17</sup>	Quatre volontaires
<b>BEMASOANDRO</b>	Situé à quelque mètre du Fokontany	Tente avec des tables et des chaises en bois et une grande cour	(i)	Deux volontaires
<b>ANOSIZATO OUEST</b>	Localisé près à quelques mètres du Fokontany	Tente avec des tables et des chaises en bois et une grande cour	(i)	Quatre volontaires
<b>ANDRONDRASAROPODY</b>	Situé à un kilomètre de l'arrêt du bus d'Ankadimbahoaka, route menant à By Pass	Petite maison en dur et une petite cour moyennement espacé avec une balançoire	(i)	Deux volontaires
<b>ANOSIPATRANA</b>	Placé en face du bureau du Fokontany et localisé à deux cent (200) mètres du terminus du bus 138	Local en dur avec de tables et de chaises cimentées et une petite cour avec des balançoires	(i)	Deux volontaires
<b>MANJAKARAY</b>	Sise près di bureau du Fokontany de Manjakaray	Local en dur avec des tables et des chaises cimentées avec une petite cour	(i)	Deux volontaires
<b>ANDRAVOAHANGY</b>	Situé dans l'enceinte du CSBII d'Andravoahangy et localisée près du marché	Local en dur équipé de tables et de chaises cimentées	(i)	Quatre volontaires

<sup>17</sup> Idem

**Remarque :**

Tous les Saha sont ouverts du lundi au vendredi de 8h à 11h excepté le Saha de Mandroseza qui n'est ouvert que le mercredi et le samedi après midi.

**II- Bilan général du projet Saha dans les quatorze (14) Fokontany cibles**

La partie qui suit nous donne les détails sur l'effectif des enfants au niveau des Saha et sur l'état des lieux des Saha lors de la descente.

## A-Analyse quantitative

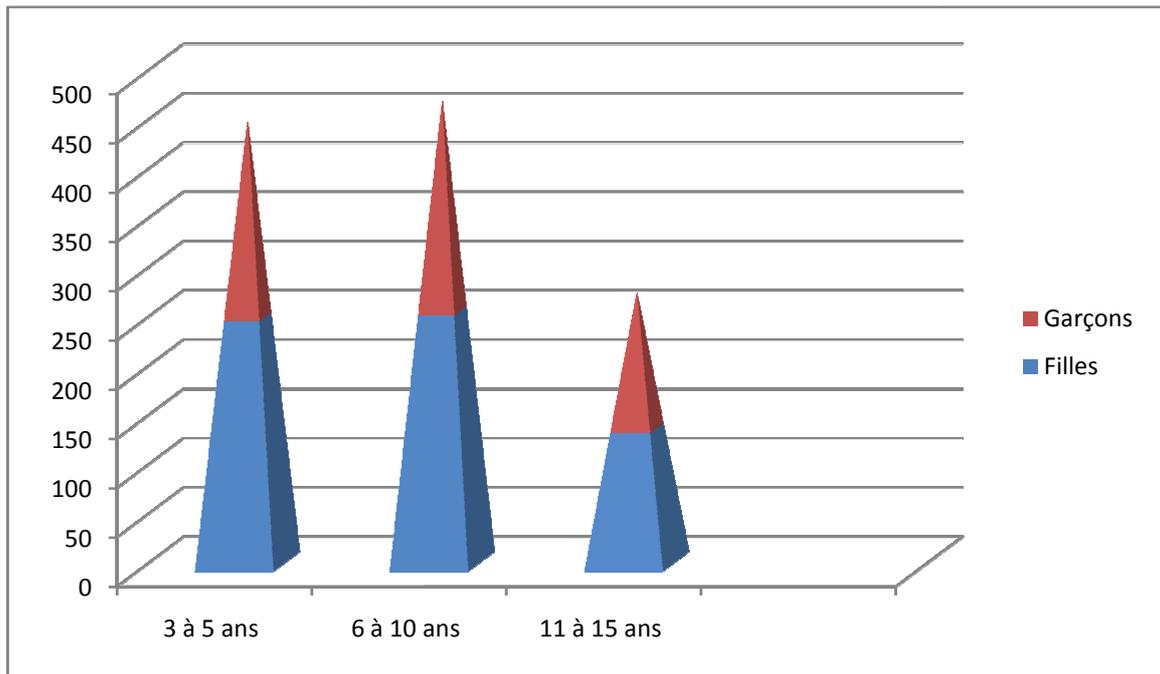
**Tableau n°3** : Effectifs des enfants au niveau des Saha

Sahan'ny ankizy	3 à 5 ans		6 à 10 ans		11 à 15 ans		Total
	F	G	F	G	F	G	
Andohotapenaka I	18	15	8	6	12	10	69
	15	11	9	13	6	9	63
Andohotapenaka II	25	20	6	10	4	5	70
Andohotapenaka III	35	30	15	25	4	5	114
Ampefiloha Ambodirano	30	22	21	19	19	16	127
Andavamamba anjezika	25	12	26	28	16	14	121
Volosarika	7	10	18	11	3	9	58
Mandroseza	4	2	9	8	5	9	37
Andranomena	9	5	10	6	6	4	40
Bemasoandro	25	19	24	15	5	2	90
Anosizato Ouest	18	15	56	39	40	32	200
Androndra saropody	7	5	18	11	8	9	58
Anosipatrana	10	15	11	6	2	5	49
Manjakaray	6	8	11	6	2	5	38
Andravoahangy	14	10	12	11	3	4	54
<b>Total</b>	<b>248</b>	<b>199</b>	<b>254</b>	<b>214</b>	<b>135</b>	<b>138</b>	<b>1188</b>

**Source** : SPDTS, Mai 2010

Parmi les quatorze Saha, trois (3) Saha recueillent plus de cent enfants : dix (10) Saha hébergent moins de cent (100) enfants et un reçoit deux (200) cents enfants au Saha.

**Graphique n°1 :** Nombre total des enfants au Saha en fonction de leurs âges



**Source :** SPDTS, Mai 2010

Nous pouvons en déduire que tous les Saha reçoivent actuellement plus de mille (1000) malgré leurs étroitesse.

### **B-Etat des lieux des Saha lors de la descente**

**Tableau n°4** : Analyse approfondie des Saha

<b>N°</b>	<b>NOMS DES SAHA</b>	<b>SPECIFICITES DES SAHA</b>
<b>1</b>	<b>ANDOHATAPENAKA I</b>	Disposé de deux petites salles avec une cour à côté du bureau du Fokontany : salles en très mauvais état et insalubres avec des murs sals, toit en fuite pendant la période de pluie et destruction du plafond.
<b>2</b>	<b>ANDOHATAPENAKA II</b>	Occupant une grande salle avec une estrade au sein du Fokontany ; salle mal-arrangée et il n'y ni chaises de tables
<b>3</b>	<b>ANDO-HATAPENAKA III</b>	Une petite salle, en très mauvaise état avec des murs sals et un toit en fuite pendant la période de pluie, est à la disposition du Saha. De plus, leur tente est déchirée et la clôture en bois est détruite.
<b>4</b>	<b>AMPEFILOHA AMBODIRANO</b>	Equipé d'une tente déchirée, d'une grande cour et d'une clôture en bois presque détruite en raison des actes des malfaiteurs Avant d'avoir une nouvelle tente, les enfants du Saha d'Ampefiloha Ambodirano étaient exposés au vent et à toutes sortes de perturbations en raison de la déchirure de leur tente.
<b>5</b>	<b>ANDAVAMAMBA ANJEZIKA</b>	Composée d'une grande cour et d'une tente vide et déchirée avec un carrelage poussiéreux. La clôture se décolore et est mal entretenue.

N°	NOMS DES SAHA	SPECIFICITES DES SAHA
6	VOLOSARIKA	Doté d'un local en dur avec des tables, chaises cimentées, et des jeux dans la cour, il est clôturé par des bois ronds colorés dont la peinture commence à se détacher.
7	MANDROSEZA	Ayant un grand terrain à sa disposition ; actuellement la tente n'y est plus ; les jeux tels que la balançoire et les jeux de balance ne sont plus en mesure d'être utilisés.
8	ANDRANOMENA	Pourvu d'un local en dur et d'une cour en parfait état, les jeux sont encore en mesure d'être utilisés. Ce qui manque au Saha d'Andranomena, ce sont les entretiens avec les volontaires et le suivi et évaluation du Saha.
9	BEMASOANDRO	idem <sup>18</sup>
10	ANOSIZATO OUEST	Muni d'une tente vide, déchirée avec un carrelage poussiéreux et d'une cour. La clôture est décolorée et mal entretenue. Les jeux sont en très mauvais état et risquent de faire tomber les enfants.
11	ANDRONDRAKELY SAROPODY	Equipé d'une petite maison en très mauvais état à l'intérieur qu'à l'extérieur : avec des murs décolorés et un carrelage poussiéreux. Il est doté d'une cour avec seulement une balançoire.

<sup>18</sup> Idem

N°	NOMS DES SAHA	SPECIFICITES DES SAHA
12	ANOSIPATRANA	Le Saha est équipé d'un local en dur avec des tables et chaises cimentées. Il dispose d'une petite cour composée de jeux de balances et de balançoires usés et en mauvais état et d'une pelouse en mauvais état. De plus, l'eau est un problème au Saha puisque le robinet est en panne.
13	MANJAKARAY	Composant d'un local en dur avec des tables et chaises cimentées, et une cour avec une tente déchirée et en mauvaise état
14	ANDRAVOAHANGY	Constitué par de chalet, de chaises et de tables cimentées. Il est clôturé par des bois ronds colorés avec une pelouse bien entretenue. Il dispose également d'une cour goudronnée et en parfait état.

## CHAPITRE IV :

### **EVALUATION DES QUATORZE (14) SAHA**

Dans ce présent chapitre, nous essayerons de mettre en exergue l'outil le plus efficace utilisé dans une évaluation. Cet outil sera un atout afin d'évaluer les problèmes pour aboutir vers les impacts du projet Saha.

**Section 1 :** Outil utilisé : Cadre logique

#### **I-Du point du vue théorique**

Un cadre logique est un tableau résumant les informations pertinentes sur les objectifs, les résultats, les activités, les intrants du projet ainsi que les critères et les moyens de vérification du succès ou de réussite du projet et les hypothèses de base sur l'environnement du projet. Le cadre logique comprend une logique verticale et une logique horizontale :

La logique verticale comprend les composantes fondamentales du projet :

- **L'objectif global ou but :** C'est l'objectif général du développement auquel les résultats du projet sont contribués enfin de réalisation.
- **L'objectif spécifique :** C'est l'objectif qui devrait être atteint durant l'intervention et doit subsister après la fin du projet. Un projet peut avoir un ou plusieurs objectifs spécifiques.
- **Les résultats attendus :** ce sont les produits résultants des activités entreprises à travers les combinaisons des intrants et activités. Les résultats attendus vont concourir à la réalisation des objectifs spécifiques ou immédiats. Si un projet a plusieurs objectifs spécifiques, chaque objectif spécifique devrait avoir des résultats attendus et des activités à mener dans la poursuite de chaque objectif.
- **Les activités :** Ce sont les travaux que le projet doit exécuter avec les moyens disponibles pour produire les résultats attendus en vue d'atteindre les objectifs spécifiques du projet et par la suite de contribuer à la réalisation de l'objectif global.

**Les Intrants (moyens) :** Ce sont les moyens requis pour pouvoir exécuter les activités du projet, ils doivent être listés avec des références de qualité, de quantité et de prix afin de pouvoir faire un jugement sur leur adéquation, pertinence et coût.

Dans les apports, on distingue :

- **Pour les ressources financières** : le budget provenant de la contribution nationale ou extérieure ;
- **Pour les ressources humaines** : locales et internationales ;
- **Pour les ressources matérielles** : les matériels locaux ou importés.

La logique horizontale fournit les instruments pour vérifier l'évolution de l'avancement et de la réalisation de chaque composante verticale. Elle consiste à indiquer la relation avec chaque rubrique verticale, les preuves de réalisation ou indicateurs de performance, les sources de vérification et les facteurs extérieurs (hypothèses) aux projets pouvant empêcher l'exécution normale des activités.

- **La colonne des Indicateurs Objectivement Vérifiables** : C'est une description opérationnelle des résultats en termes de qualité et en quantité d'un produit pour un groupe cible avec indication de temps et de lieu.
- **Les sources de vérification** : Elles indiquent d'où et sous quel forme viennent les informations sur la réalisation des objectifs
- **Les hypothèses** : Ce sont des facteurs externes qui peuvent influencer la réalisation d'un projet.

Le cadre logique est indispensable à chacune des phases d'un cycle de vie d'un projet<sup>19</sup>.

## **II- Du point de vue pratique**

Pour aboutir à une évaluation des Saha, nous devons tout d'abord émettre le cadre logique servant de repère pour en déduire la réalité vécue au niveau des Saha.

---

<sup>19</sup> Cours gestion de projet, Troisième Année FPTSD, Madame Voahangy RAKOTONIRINA

DESCRIPTION DES OBJECTIFS	INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES			SOURCES DE VERIFICATION	HYPOTHESES
	INDICATEURS	OBJECTIFS	REALISATIONS		
<p><b>Objectif général :</b></p> <p>Meilleure condition de vie et bonne éducation des enfants.</p>	Enfants fréquentant le Saha après les écoles	100%	35%	Cahier de registre au niveau des chaque Saha	
<p><b>Objectifs spécifiques</b></p> <p><b>OS1 :</b> Réduire de moitié le nombre des enfants de rues</p> <p><b>OS2 :</b> Mobiliser les autorités locales pour la bonne marche du Saha</p>	<p><b>I1-</b>Nombre d'enfants fréquentant le Saha</p> <p><b>I2 :</b> Nombre des autorités mobilisés</p>	100%	35%	<p>Cahier de registre au niveau des chaque Saha</p> <p>Cahier de registre au sein du Fokontany</p>	
<p><b>Résultats attendus</b></p> <p><b>R1 :</b> 35 enfants par Fokontany fréquentant le Saha</p> <p>-35 enfants motivés et assidus</p> <p>-100 Parents par Fokontany sensibilisés</p> <p>-35 Parents par Fokontany ayant envoyé leurs enfants au Saha</p>	<p><b>I1</b>:-Assiduité et taux de motivation des enfants</p> <p>-Nombre d'enfants éduqués</p> <p>-Nombre de parents sensibilisés</p> <p>-Nombre de parents ayant envoyé ses enfants au Saha</p>	100%	35%	<p>Cahier de registre au niveau des chaque Saha</p> <p>Cahier de registre au sein du Fokontany</p>	

DESCRIPTION DES OBJECTIFS	INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES			SOURCES DE VERIFICATION	HYPOTHESES
	INDICATEURS	OBJECTIFS	REALISATIONS		
<p><b>R2 :</b> -Tous les Saha ont obtenu la collaboration du Fokontany</p> <p>-Tous les Saha ont obtenu le transfert de compétence</p> <p>-Visite des responsables de la commune une fois par mois</p>	<p><b>I2 :</b> Nombre de Saha ayant reçu une collaboration</p> <p>-Nombre de Saha ayant reçu des transferts de compétences</p> <p>-Nombre de visites des responsables de la commune</p>	100%	35%	<p>Cahier de registre au niveau des chaque Saha</p> <p>Cahier de registre au sein du Fokontany</p>	
<p><b>Activités</b></p> <p><b>A1 :</b> Animation des enfants</p> <p>-Education des enfants</p> <p>-Sensibilisation des parents</p> <p><b>A2 :-</b> Demande de collaboration auprès du Fokontany</p> <p>-Transfert de compétences aux volontaires au niveau des Saha</p> <p>-Demande de suivi et évaluation</p>	<p>Nombre des enfants fréquentant le Saha</p> <p>Nombre de Saha crée</p> <p>Nombre de Saha ayant reçu une collaboration</p> <p>Nombre de volontaires ayant reçu un transfert de compétences</p> <p>Nombre de visites des responsables de la commune</p>	100%	<p>35% des enfants du Fokontany fréquentent le Saha</p> <p>14 Saha crée</p>	<p>Cahier de registre au niveau des chaque Saha</p>	

DESCRIPTION DES OBJECTIFS	INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES			SOURCES DE VERIFICATION	HYPOTHESES
	INDICATEURS	OBJECTIFS	REALISATIONS		
<b><u>Intrants</u></b>					
<b><u>Ressources matérielles</u></b>					
Poupée	Nombre de poupées par Saha	10 poupées par Saha	5 poupées par Saha	Facture	
Cubes	Nombre de cubes	50 cubes par Saha	30 cubes par Saha	Cahier de registre au niveau de chaque Saha	
Ballons	Nombre de ballons par Saha	5 ballons par Saha	2 ballons par Saha		
Cahiers	Nombre de cahiers par Saha	2 cahiers par Saha	2 cahiers par Saha		
Balançoires	Nombre de balançoires	3 balançoires par Saha	2 balançoires par Saha		
<b><u>Ressources humaines</u></b>					
-Population bénéficiaire	Nombre des participants	100%	40%		
-Travailleurs sociaux mobilisateurs	Nombre des travailleurs sociaux mobilisateurs		2 travailleurs sociaux par Saha		
<b><u>Ressources financières</u></b>					
-Bailleurs de fonds	Montant en Ariary				

## **Section 2 : Evaluation proprement dite des quatorze Saha**

A l'issue du cadre logique, il en résulte que les objectifs ne sont pas atteints. Des obstacles empêchent les Saha à s'épanouir. Cette section traitera deux points importants à savoir les problèmes au niveau des Saha et leurs impacts.

### **I- Dysfonctionnement du aux différents problèmes**

#### **1. Problèmes Financiers**

##### **1.1- Absence d'investissement**

L'année 2009 est une année de crise politique pour notre pays. En raison de cette réalité, les investissements ont connu une réduction. En effet, les bailleurs de fonds n'octroient plus de l'aide que ce soit financière ou matérielle pour tous les projets de développement social à Madagascar. Pour le cas des Saha, en particulier, le financement de l'UNICEF, principal financeur, a été suspendu. Par conséquent, les Saha font face à **de graves problèmes de financement et de gestion**. De plus, le Fokontany, premier responsable des Saha, ne pouvait pas accorder de l'aide faute de financement en raison surtout de la crise.

##### **1-2- Non –indemnisation des volontaires**

Les volontaires au niveau des Saha sont des personnes sélectionnées et engagées par les Fokontany respectifs pour assumer le rôle d'éducateurs des enfants au niveau des Saha. Au démarrage du projet ou lors de la création des espaces de jeux, les volontaires travaillaient bénévolement mais en même temps étaient indemnisés par les responsables au niveau de la commune. L'indemnité provenait des bailleurs de fonds, plus précisément, de l'UNICEF section gouvernance. Depuis la crise politique de 2009, les volontaires ne recevaient plus d'indemnités qui leur étaient octroyées.

##### **1-3 Insuffisance en cantine**

Cette insuffisance en matière de cantine fait partie des grands problèmes des Saha. La cantine est l'un des moyens et une occasion pour les enfants issus de famille démunie de pouvoir prendre leur déjeuner ensemble. Elle permet aussi aux enfants d'avoir de l'énergie pour bien saisir l'éducation.

La participation à la cantine est de Ar 50 par enfant. Pour les Saha recevant moins de 30 enfants, la participation est minime. Parmi les enfants au Saha, il y a ceux qui n'ont pas de goûter et leur participation n'arrive même pas à couvrir les dépenses.

Malgré l'importance non négligeable de la cantine au niveau des Saha, elle se révèle insuffisante pour les enfants y fréquentant. Certains Fokontany ont recours à la subvention de la cantine lorsque cette dernière n'est pas suffisante pour les enfants.

Or, depuis la crise de l'année 2009, en raison de l'absence d'investissements, les Fokontany ne subventionnent plus les Saha. Ce tableau illustre la véracité des informations mentionnées.

**Tableau n° 5 :** Etat récapitulatif des problèmes financiers au niveau des Saha

<b>SAHA</b>	<b>Absence d'investissement</b>	<b>Non indemnisation des volontaires</b>	<b>Insuffisance en cantine</b>
<b>ANDOHATAPENAKA I</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>
<b>ANDOHATAPENAKA II</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>
<b>ANDOHATAPENAKA III</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>
<b>AMPEFILOHA AMBODIRANO</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>
<b>ANDAVAMAMBA ANJEZIKA</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>
<b>VOLOSARIKA</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>
<b>MANDROSEZA</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>
<b>ANDRANOMENA</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>
<b>ANOSIZATO OUEST</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>
<b>ANDRONDRAKELY SAROPODY</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>
<b>ANOSIPATRANA</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>
<b>BEMASOANDRO</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>
<b>MANJAKARAY</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>
<b>ANDRAVOAHANGY</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>

**Source :** Enquêtes personnelles, Mai 2010

Suite à nos enquêtes, il en résulte que tous les Saha souffrent sur le plan financier en raison de l'absence d'investissement.

## **2- Problèmes matériels**

### **2.1-Insuffisance en matériels pour l'éducation**

Comme nous le savons bien, les Fokontany où sont installées les Saha sont des Fokontany composés en majeure partie de personnes démunies vivant dans des bas quartiers. Au sein des Saha, les volontaires apprennent aux enfants les notions élémentaires l'éducation. Pour ce faire, ils ont besoin de matériels comme les craies, les ardoises.

Faute de moyens, les parents n'ont pas les moyens d'acheter les matériels même si les volontaires leur sensibilisent puisqu' eux aussi travaillent par jour sans avoir un travail fixe et décent. Même avec l'aide des bailleurs de fonds, cela est toujours insuffisant face au Saha recevant plus de cent (100) enfants.

**Tableau n°6** : Nombre d'enfants en fonction des matériels

SAHA	Effectifs des enfants	Insuffisance en matériels d'éducation	
		OUI	NON
ANDOHATAPENAKA I	69	X	
ANDOHATAPENAKA II	70	X	
ANDOHATAPENAKA III	114	X	
AMPEFILOHA AMBODIRANO	127	X	
ANDAVAMAMBA ANJEZIKA	121	X	
VOLOSARIKA	58	X	
MANDROSEZA	37	X	
ANDRANOMENA	40	X	
ANOSIZATO OUEST	200	X	
ANDRONDRAKELY SAROPODY	58	X	
ANOSIPATRANA	49	X	
BEMASOANDRO	90	X	
MANJAKARAY	38	X	
ANDRAVOAHANGY	54	X	

**Source** : Enquêtes personnelles, Mai 2010

Tous les Saha font face à des problèmes de matériels en éducation or le nombre des enfants fréquentant le Saha ne cesse d'augmenter.

### **2.2-Insuffisance des jouets**

Après le passage du cyclone YVAN, les responsables des Fokontany et les travailleurs sociaux ont décidé de toujours mettre en place les tentes pour qu'ils puissent assurer l'encadrement des enfants dans les espaces de jeux surtout pendant les inondations.

Suite à la requête des assistantes sociales auprès des bailleurs de fonds œuvrant dans la protection des droits de l'enfant, l'UNICEF, section gouvernance a donné des jouets à tous les Saha. Nous tenons à signaler qu'il y a deux sortes de jeux dans les Saha :

- Les petits jeux : cubes, poupées, ballon, etc.
- Les jeux dans la cour : balançoires, etc.

Malgré cette aide matérielle, les jeux se révèlent toujours insuffisants surtout pour les Saha accueillant plus de cent 100 enfants. Pour certains, ils sont hors d'utilisation. Les deux photos ci-dessous nous montrent et illustrent les informations sus mentionnées.

**Photo n°1** : Etat des jouets



**Source** : Enquêtes personnelles, Mai 2010

Cette photo présente, en réalité, l'insuffisance des jouets au Saha, les enfants jouent seulement dans la cour.

**Photo n°2** : Destruction des jouets



**Source** : Enquêtes personnelles, Mai 2010

La deuxième montre les jouets usés et qui ne sont plus en mesure d'être utilisés. Le tableau suivant fait état des jouets existants dans chaque Saha.

**Tableau n°7 :** Etat des jouets dans les Saha

<b>SAHA</b>	<b>En mesure d'être utilisés</b>	<b>Jeux usés</b>	<b>Non existence de jeux</b>
<b>ANDOHATAPENAKA I</b>			<b>X</b>
<b>ANDOHATAPENAKA II</b>			<b>X</b>
<b>ANDOHATAPENAKA III</b>			<b>X</b>
<b>AMPEFILOHA AMBODIRANO</b>		<b>X</b>	
<b>ANDAVAMAMBA ANJEZIKA</b>		<b>X</b>	
<b>VOLOSARIKA</b>	<b>X</b>		
<b>MANDROSEZA</b>		<b>X</b>	
<b>ANDRANOMENA</b>	<b>X</b>		
<b>ANOSIZATO OUEST</b>		<b>X</b>	
<b>ANDORNDRAKELY SAROPODY</b>		<b>X</b>	
<b>ANOSIPATRANA</b>		<b>X</b>	
<b>BEMASOANDRO</b>		<b>X</b>	
<b>MANJAKARAY</b>		<b>X</b>	
<b>ANDRAVOAHANGY</b>		<b>X</b>	

**Source :** Enquêtes personnelles, Mai 2010

Sur les quatorze Saha, deux (2) possèdent des jeux en mesure d'être utilisés, neuf (9) disposent des jeux usés et les trois (3) restants n'ont pas des jeux au sein de leurs Saha.

### **2.3 -Défaillance en infrastructures**

#### **2.3.1- Résultats d'enquêtes**

Lors de nos enquêtes, nous avons pu en déduire ces résultats suivants :

**Tableau n°8** : Etats des infrastructures des quatorze Saha

<b>SAHA</b>	<b>Tentes déchirées</b>	<b>Local en durs non réhabilités</b>	<b>Infrastructures bien réhabilitées</b>
<b>ANDOHATAPENAKA I</b>		<b>X</b>	
<b>ANDOHATAPENAKA II</b>		<b>X</b>	
<b>ANDOHATAPENAKA III</b>		<b>X</b>	
<b>AMPEFILOHA AMBODIRANO</b>	<b>X</b>		
<b>ANDAVAMAMBA ANJEZIKA</b>	<b>X</b>		
<b>VOLOSARIKA</b>		<b>X</b>	
<b>MANDROSEZA</b>	<b>X</b>		
<b>ANDRANOMENA</b>			<b>X</b>
<b>ANOSIZATO OUEST</b>	<b>X</b>		
<b>ANDORNDRAKELY SAROPODY</b>		<b>X</b>	
<b>ANOSIPATRANA</b>		<b>X</b>	
<b>BEMASOANDRO</b>		<b>X</b>	
<b>MANJAKARAY</b>		<b>X</b>	
<b>ANDRAVOAHANGY</b>			<b>X</b>

**Source** : Enquêtes personnelles, Mai 2010

### **2.3.2- Interprétation**

D'après nos enquêtes, quatre (4) Saha sur les quatorze (14) font face à de graves problèmes d'infrastructures : les tentes sont déchirées à cause des actes de malfaiteurs et n'arrivent plus à protéger les enfants du vent et des autres perturbations climatiques. Huit (8) ont des locaux en dur mais avec des salles étroites, inaccessibles pour plusieurs enfants, mal réhabilitées, en mauvais état avec des plafonds en cours de destruction et qui risquent de tomber sur les enfants au cas où il y aurait un grand choc. A titre d'exemple, le Sahan'ny Ankizy d'Anosipatrana dispose d'un local en parfait état mais l'eau fait défaut et constitue un

problème. En effet, les robinets ne fonctionnent plus depuis quelques mois. Et les deux restants sont dotés d'infrastructures en dur, ce qui manque, c'est la réhabilitation.

A part les infrastructures, les clôtures des Saha sont également décolorées et en cours de ruine. Les photos ci-après illustrent ce qui a été évoqué ci-dessus.

**Photo n°3** : Etat des tentes



**Source** : Enquêtes personnelles, Mai 2010

Cette photo montre la destruction des tentes qui laisse d'énormes dégâts aux enfants tel que l'exposition au vent et aux diverses tapages.

**Photo n°4** : Déchirure des tentes



**Source** : Enquêtes personnelles, Mai 2010

### **3-Problèmes en ressources humaines**

Divers problèmes entravent le bon fonctionnement des Saha :

### **3.1- Problèmes relationnels**

Les problèmes en ressources humaines se voient dans les problèmes de relations. Il a été révélé, lors de l'enquête que nous avons effectuée auprès des responsables des Fokontany, que parmi les quatorze (14) Saha, il y a ceux qui sont en discorde et en mauvaise relation avec leur Fokontany. Cela est dû soit à la négligence du Fokontany concernant leur demande en cantine et en indemnité ou en contrôle soit par le fait que les jouets sont placés au Fokontany pour des raisons de sécurité.

Les problèmes des ressources humaines se manifestent également au niveau de la relation entre les volontaires. Il y a ceux qui sont en conflit en raison de leur non- motivation et de la non-indemnisation depuis l'année 2009. Mais malgré tous ces problèmes, certains volontaires continuent toujours leur travail pour le bien des enfants du quartier. Nous allons illustrer les informations sus mentionnées par ce tableau suivant.

**Tableau n°9** : Relation des volontaires au niveau des Saha avec les Fokontany

<b>Volontaires au niveau des Saha</b>	Bonne	Moyenne	Mauvaise
<b>ANDOHATAPENAKA I</b>		<b>X</b>	
<b>ANDOHATAPENAKA II</b>			X
<b>ANDOHATAPENAKA III</b>		X	
<b>AMPEFILOHA AMBODIRANO</b>		<b>X</b>	
<b>ANDAVAMAMBA ANJEZIKA</b>		<b>X</b>	
<b>VOLOSARIKA</b>			<b>X</b>
<b>MANDROSEZA</b>		<b>X</b>	
<b>ANDRANOMENA</b>		<b>X</b>	
<b>ANOSIZATO OUEST</b>		<b>X</b>	
<b>ANDORNDRAKELY SAROPODY</b>		<b>X</b>	
<b>ANOSIPATRANA</b>		<b>X</b>	
<b>BEMASOANDRO</b>		<b>X</b>	
<b>MANJAKARAY</b>		<b>X</b>	
<b>ANDRAVOAHANGY</b>	<b>X</b>		

**Source** : Enquêtes personnelles, Mai 2010

Parmi le quatorze Saha, il y a seulement qu'un seul (1) Saha en bonne relation avec le leur Fokontany, deux (2) en mauvaise relation et les onze (11) restants sont au niveau moyen car pour eux, il y a en même temps des discordes et de relations entre les volontaires et les Fokontany.

### **3.2-Insuffisance de volontaires**

Les problèmes en ressources humaines sont aussi liés à l'effectif des volontaires. Il y a des espaces de jeux qui n'ont que deux volontaires avec un effectif de cinquante (50) enfants. Le tableau suivant retrace le nombre des volontaires par Saha en fonction de leurs sexes.

**Tableau n°10:** Nombre des volontaires par Saha

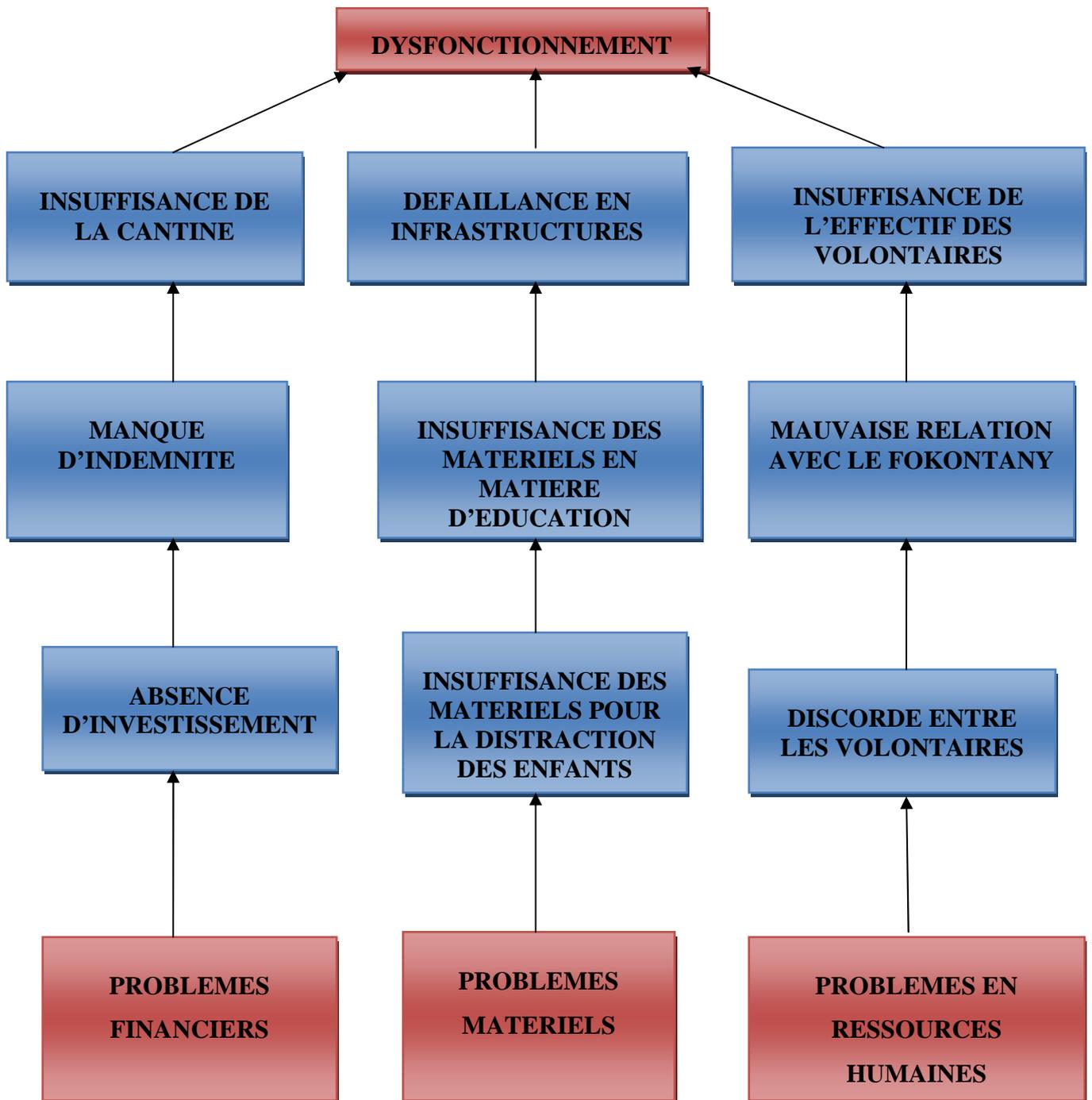
<b>Volontaires</b> <b>SAHA</b>	Féminin	Masculin
<b>ANDOHATAPENAKA I</b>	<b>2</b>	
<b>ANDOHATAPENAKA II</b>	<b>2</b>	<b>1</b>
<b>ANDOHATAPENAKA III</b>	<b>3</b>	
<b>AMPEFILOHA AMBODIRANO</b>	<b>6</b>	
<b>ANDAVAMAMBA ANJEZIKA</b>	<b>5</b>	<b>1</b>
<b>VOLOSARIKA</b>	<b>2</b>	<b>2</b>
<b>MANDROSEZA</b>	<b>2</b>	
<b>ANDRANOMENA</b>	<b>4</b>	
<b>ANOSIZATO OUEST</b>	<b>2</b>	
<b>ANDORNDRAKELY SAROPODY</b>	<b>2</b>	<b>1</b>
<b>ANOSIPATRANA</b>	<b>2</b>	
<b>BEMASOANDRO</b>	<b>2</b>	
<b>MANJAKARAY</b>	<b>2</b>	
<b>ANDRAVOAHANGY</b>	<b>2</b>	<b>2</b>

**Source :** Enquêtes personnelles, Mai 2010

Nous avons déduit que le nombre de volontaires est encore insuffisant surtout pour le cas des Saha recevant un nombre d'enfants supérieur à 100.

Ainsi, pour raffermir les renseignements mentionnés et bien comprendre le lien entre les problèmes et les impacts, nous avons élaboré cette figure en guise de récapitulation des faits existants au niveau des Saha

**Figure n° 1 :** Arbre des problèmes

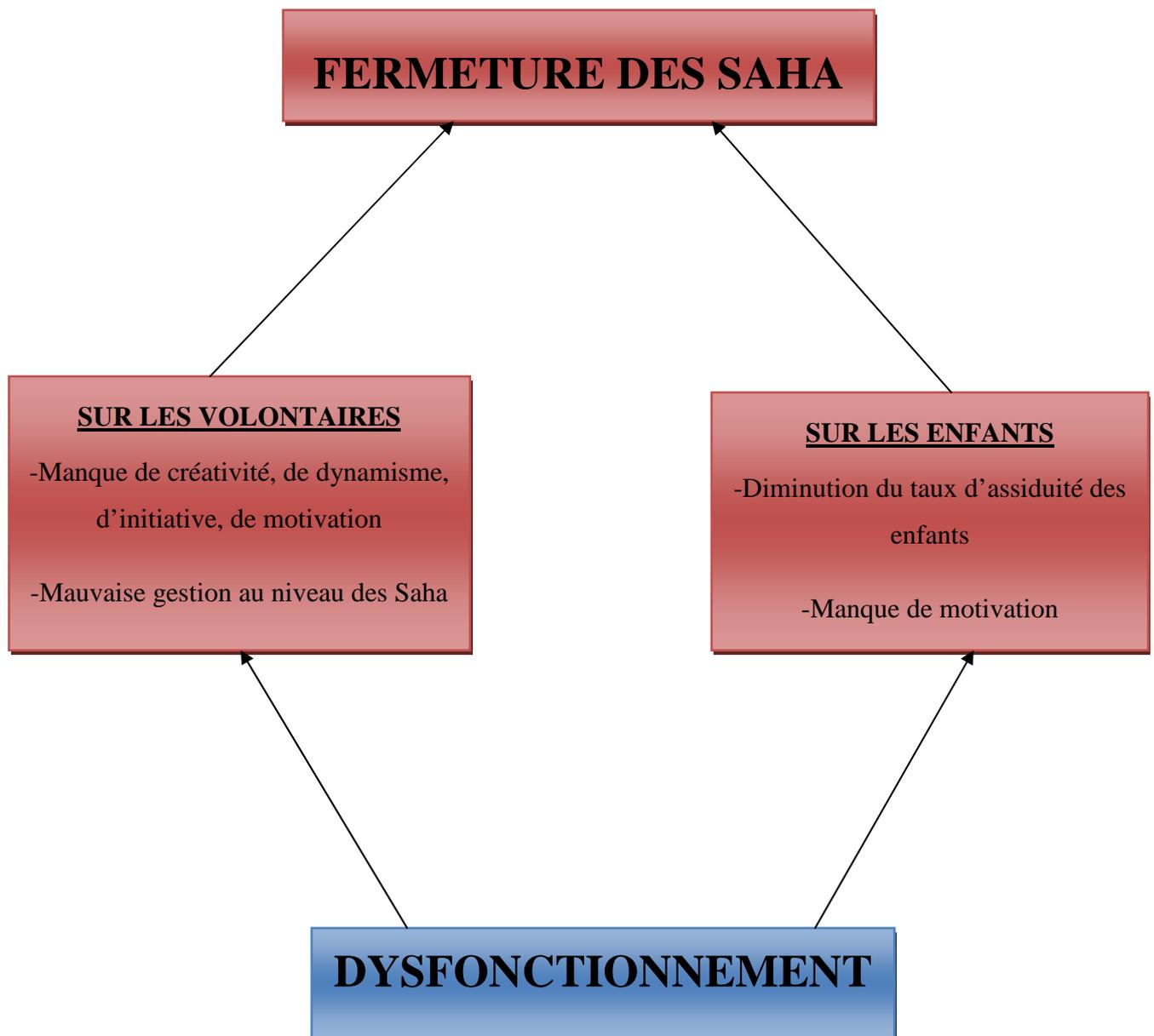


Bref, de nombreux problèmes handicapent les Saha et ont des répercussions négatives à son bon fonctionnement. Nous allons voir les impacts du dysfonctionnement dans le paragraphe suivant.

## **II-Impacts**

Nous résumerons les impacts par la figure suivante

**Figure n° 2 :** Analyse des impacts du dysfonctionnement au niveau des Saha



A la fin de cette deuxième partie, nous tenons à conclure que le Projet Saha rencontre d'énormes difficultés tant sur le plan interne qu'externe. Ces problèmes que ce soit financiers, matériels ou humains risqueraient de nuire à son bon fonctionnement et pourrait créer un grand obstacle à son épanouissement et au développement intégral du jeune enfant (DIJE).

Face à cette réalité, des mesures ont été prises par les volontaires et par les entités, responsables directs au niveau des Saha. Nous verrons ces éléments de solutions ainsi que les perspectives d'avenir des Saha dans la troisième partie.

**PARTIE III :**  
**PERSPECTIVES D'AVENIR DES**  
**SAHA**

Des solutions ont été déjà avancées par les volontaires face aux problèmes que rencontrent les Saha mais elles sont considérées insuffisantes pour élucider ces derniers. Pour ce faire, des entités telles que le SPDTS et le Fokontany ont octroyé leur aide pour prendre part à la résolution des obstacles empêchant le projet d'atteindre son objectif.

Pour mener le Saha vers une autopromotion et une pérennisation, une grande réforme doit donc être entreprise.

Cette partie sera consacrée aux perspectives d'avenir des Saha qui consistent à concrétiser les suggestions déjà formulées par les différents responsables tels que les volontaires en tant que premiers initiateurs des réformes au niveau du projet Saha.

## **CHAPITRE V :**

### **LES ACTIONS DEJA ENTREPRISES**

Ce chapitre mettra en exergue les mesures prises à commencer par l'initiative des volontaires, et par celle des entités comme le SPDTS et le Fokontany, responsables directs des Saha.

**Section 1 :** Solutions proposées par les volontaires

#### **I-Face aux problèmes financiers**

##### **A-Demande de collaboration auprès des autorités locales : les Fokontany et la Commune Urbaine**

Les volontaires ont demandé de l'aide concernant leur indemnité. Compte tenu de l'insuffisance d'investissement au niveau du Fokontany, ce dernier ne peut pas leur octroyer cette aide. A chaque réunion du jeudi du début du mois, les volontaires ne cessent de demander un appui financier auprès des responsables de la commune qui est l'intermédiaire des Saha et des bailleurs de fonds. Or, la requête n'a pas reçu de réponse positive.

##### **B- Obtention d'aide auprès de l'église**

C'est le cas du Sahan'ny Ankizy Mandroseza. A part cette aide, les responsables de l'église participent à la formation complète des enfants tout en donnant une éducation spirituelle à ces derniers.

#### **II-Face aux problèmes matériels**

Les volontaires ne cessent d'intervenir auprès des travailleurs sociaux pour que ces derniers puissent demander de l'aide auprès des bailleurs de fonds pour les jeux et pour la réhabilitation des jouets hors d'usage.

#### **III-Face aux problèmes en ressources humaines**

La non-motivation des volontaires est une source de conflit au niveau des Saha. Face à cette réalité, elles ont décidé de résoudre leurs problèmes avant de solutionner les problèmes au niveau des Fokontany. Cette résolution a pour but de faire une évaluation des événements passés et par la suite, émettre des solutions.

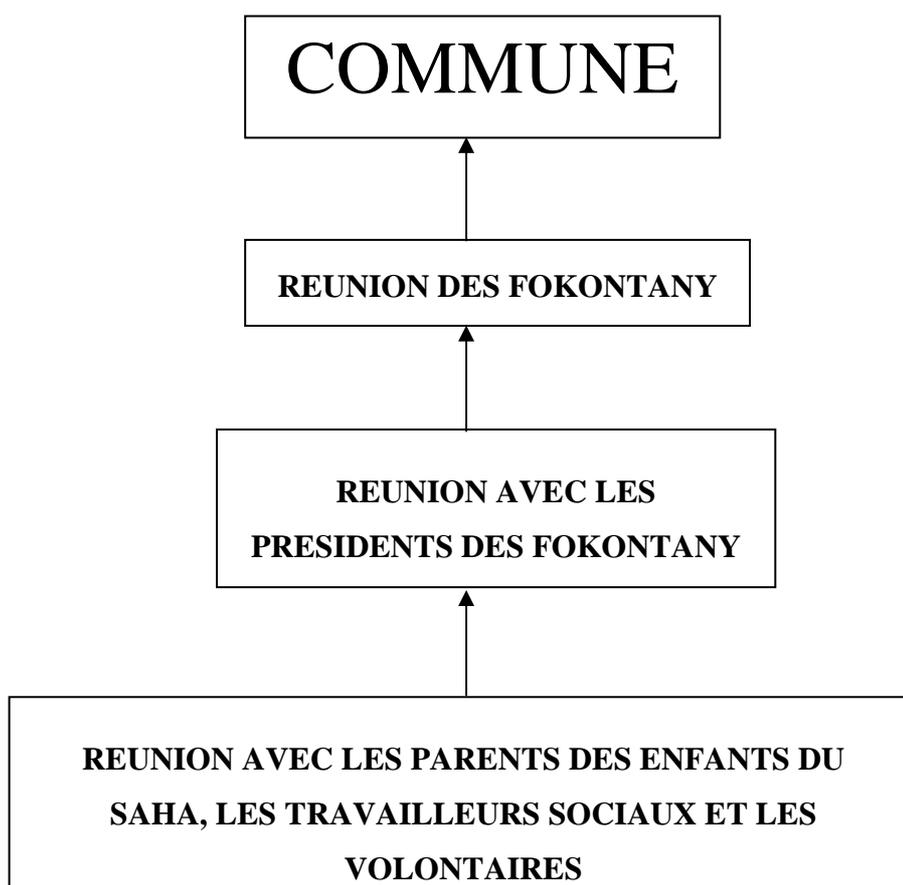
## **Section 2 :** Participation du SPDTS à la résolution des problèmes des Saha

### **I-Atelier pour tous les Saha**

Un atelier s'est tenu au sein du Sahan'ny Ankizy d'ANDOHATAPENANAKA II. Il a été organisé par le SPDTS sollicité avec la participation des volontaires d. Il a pour but de faire un bref aperçu sur la situation actuelle des Saha, de détecter les problèmes qu'ils affrontent et de faire une évaluation des points positifs ainsi que des points négatifs depuis le démarrage du projet. Cet atelier est un point de départ pour la redynamisation et la pérennisation de ces espaces de jeux. De plus, lors de l'atelier, un plan d'action a été élaboré afin de suggérer des nouvelles perspectives.

### **II- Démarches pour l'appropriation locale du projet**

Suite à l'atelier organisé par les volontaires, une démarche en vue d'une appropriation locale a été adoptée et se résume comme suit :



### **Interprétation du schéma**

La démarche commencera par :

➤ **La réunion avec les parents des enfants du Saha, les travailleurs sociaux et les volontaires**

Consiste à faire savoir aux parents les avantages résultant de la mise en œuvre du projet Saha non seulement sur leurs enfants mais aussi dans leurs conditions de vie respectives. Elle est, en effet, une occasion pour les volontaires de conscientiser les parents sur leurs devoirs à savoir leur participation à la bonne marche de la cantine en faveur de leurs enfants et surtout concernant l'organisation du projet en général.

Les travailleurs sociaux ont essayé également de convaincre les parents pour qu'ils s'impliquent dans l'encadrement de leurs enfants en vue de servir de modèles aux volontaires. C'est aux parents de se décider eux même de leur participation.

➤ **La réunion avec les Présidents des Fokontany**

La deuxième étape porte sur la plaidoirie avec les Présidents des Fokontany gérant des Saha sous leur responsabilité. Elle a pour objectif de faire comprendre aux autorités locales l'utilité et l'importance du Saha au niveau de leur Fokontany, de les conscientiser sur leur part de responsabilité pour le bon fonctionnement des espaces de jeux.

C'est la raison pour laquelle les travailleurs sociaux ont décidé, tout d'abord, de faire la démarche pour l'appropriation locale car il y a des Fokontany qui n'accordent pas trop d'importance aux espaces de jeux or ce qu'ils ignorent, c'est que l'existence du Saha est un moyen, de réduire le nombre d'enfants qui vagabondent dans les rues, d'une part, de protéger les enfants contre toutes formes de maltraitances, d'autre part.

➤ **La réunion des Fokontany**

Entre autres de tous les Présidents des Fokontany et le Fokonolona. Elle a pour but de faire connaître au Fokonolona l'existence du Saha, de son importance ainsi que la contribution du projet au développement du Fokontany. C'est une opportunité de mobiliser et de sensibiliser le Fokonolona pour valoriser le Saha.

➤ **Réunion avec les responsables de la commune**

La démarche vers une appropriation locale se termine par une réunion avec les responsables des Saha au sein de la commune. Nous tenons à signaler que les décisions prises à travers les réunions précédentes seront remises auprès de la commune afin que les responsables prennent conscience des mesures prises par les volontaires et les entités pour la redynamisation des Saha.

### **III- Renforcement de capacité**

Le renforcement de capacité est un processus permettant à une organisation ou à une entité d'améliorer son aptitude à établir et à atteindre des objectifs pertinents. L'une des grandes activités du SPDTS consiste en un renforcement de capacité qui vise à améliorer la performance des bénévoles afin qu'ils puissent atteindre les buts et les objectifs de leurs missions.

Ce renforcement de capacité est associé à des formations. Pour le SPDTS, la formation est dirigée selon une organisation déjà préétablie et devrait tenir compte des priorités. Récemment, il a été révélé, lors de notre enquête, que les volontaires au niveau des Saha ont besoin de renforcement de capacité. Ainsi, suite à l'atelier avec les volontaires, une formation a été conçue en faveur de ces derniers. Cette formation a pour but :

- D'inciter et d'éveiller la créativité des volontaires suite à la conception des outils,
- D'assurer le transfert des compétences ; et
- De renforcer leurs capacités.

### **IV- Demande de sponsoring**

A l'issue de l'atelier avec les volontaires, un plan d'action a été planifié et la demande de sponsoring y figure. Cette demande consiste à faire une requête auprès des sociétés qui utilisent des cartons, des papiers et toutes sortes de matériels permettant aux volontaires de décorer les espaces de jeux, d'éveiller et d'inciter leur créativité à fabriquer des petits jouets pour les enfants qu'ils encadrent.

La demande a été prise en compte et de nombreuses sociétés ont répondu en offrant tous les matériels nécessaires (cartons, papiers, etc...). De même, le SPDTS a également fourni différents outils et matériels utilisés pour le découpage et autres jouets.

## **CHAPITRE VI :**

### **NOUVELLE VISION DES SAHAN'NYANKIZY**

Ce dernier chapitre sera focalisé sur les solutions à long terme en guise de suggestions afin d'améliorer et de pérenniser les Saha.

#### **Section 1 : Recommandations personnelles**

Pour mieux cerner les recommandations proposées, nous mettrons en évidence un cadre logique, un outil nécessaire dans l'élaboration d'un quelconque projet.

#### **I- Cadre logique utilisé**

##### **Intitulé du projet**

**« PROJET DE REDYNAMISATION ET DE PERENNISATION DES SAHA »**

DESCRIPTION DES OBJECTIFS	INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES			SOURCES DE VERIFICATION	HYPOTHESES, RISQUES ET CONTRAINTES
	INDICATEURS	OBJECTIFS	REALISATIONS		
<p><b><u>OBJECTIF GENERAL :</u></b></p> <p>Redynamisation et pérennisation du Saha</p>	<p>-Nombre de Saha réhabilités</p> <p>-Nombre de Saha redynamisés</p>	<p><b>-100% pour un an</b></p> <p><b>-14 Saha réhabilités</b></p> <p><b>-14 Saha redynamisés</b></p>		<p>-Situation/report du SPDTS</p> <p>-Cahier de charge au Saha</p>	
<p><b><u>OBJECTIFS SPECIFIQUES</u></b></p> <p><b><u>OS1 :</u></b> Prioriser les volontaires</p>	<p>-Taux d'augmentation de la priorisation des volontaires</p>	<p><b>100% pour un an</b></p> <p><b>30 volontaires</b></p>		<p>-Rapport SPDTS</p> <p>-Rapport du Fokontany</p>	

DESCRIPTION DES OBJECTIFS	INDICATEURS OJECTIVEMENT VERIFIABLES			SOURCES DE VERIFICATION	HYPOTHESES, RISQUES ET CONTRAINTES
	INDICATEURS	OBJECTIFS	REALISATIONS		
<b>OS2 :</b> Mobiliser les autorités locales et les parents des enfants	-Nombre de Fokontany et de parents sensibilisés	<b>100%</b> <b>14 Fokontany</b> <b>500 parents par Fokontany</b>		-Rapport et cahier de charge des Fokontany  -Situation/report du SPDTS	
<b>OS3 :</b> Réhabiliter les infrastructures au Saha	-Nombre de Saha rétablis	<b>100%</b> <b>14 Saha réhabilités</b>		-Rapport SPDTS  -Cahier de charge des Saha	
<b>OS4 :</b> Assurer la gestion interne du Saha	-Nombre de visite des TS	<b>100%</b>			

DESCRIPTION DES OBJECTIFS	INDICATEURS OJECTIVEMENT VERIFIABLES			SOURCES DE VERIFICATION	HYPOTHESES, RISQUES ET CONTRAINTES
	INDICATEURS	OBJECTIFS	REALISATIONS		
<p><b><u>RESULTATS ATTENDUS</u></b></p> <p><b><u>R1</u></b> :-6 volontaires par Saha</p> <p>-25% de l'indemnité allouée par le Fokontany</p> <p>-Une semaine de formation tous les deux</p> <p><b><u>R2</u></b> :-14 Fokontany sensibilisés</p> <p>-75% des parents sensibilisés</p> <p><b><u>R3</u></b> :-14 Saha réhabilités</p> <p>-Un matériel complet pour tous les Saha</p> <p><b><u>R4</u></b> :-2 tours par semaine par volontaire</p> <p>-Une visite par semaine</p>	<p><b><u>I1</u></b>-Nombre de volontaires par Saha</p> <p>-Pourcentage d'aide venant du Fokontany</p> <p>-Nombre de volontaires formés</p> <p><b><u>I2</u></b>-Nombre de Fokontany sensibilisés</p> <p>-Pourcentage des parents sensibilisés</p> <p><b><u>I3</u></b> :-Nombre de Saha réhabilités</p> <p>-Nombre de matériels obtenus</p> <p>-Nombre de tours des volontaires pendant la semaine</p> <p>-Nombre de visite des TS</p>	<p><b>100%</b></p> <p><b>50 % pour 6 mois</b></p>		<p>-Cahier de charge des Saha</p> <p>-Rapport SPDTS</p> <p>-Rapport des Fokontany</p>	

DESCRIPTION DES OBJECTIFS	INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES			SOURCES DE VERIFICATION	HYPOTHESES, RISQUES ET CONTRAINTES
	INDICATEURS	OBJECTIFS	REALISATIONS		
<p><b><u>ACTIVITES</u></b></p> <p><b><u>A1</u></b> :- Recrutement des nouveaux volontaires</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mobilisation du Fokontany pour l'indemnité</li> <li>-Renforcement de la capacité des volontaires</li> </ul> <p><b><u>A2</u></b> :-Sensibilisation de Fokontany sur l'existence du Saha</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Responsabilisation des parents</li> </ul> <p><b><u>A3</u></b> :- Demande d'investissement</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Demande de matériels</li> </ul>	<p><b><u>I1</u></b> : Nombre de volontaires par Saha</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Nombre de Fokontany mobilisés pour l'indemnité</li> <li>-Nombre de volontaires formés</li> <li>-Nombre de Fokontany et de parents sensibilisés</li> <li>-Montant d'investissement reçu</li> <li>- Nombre de matériels obtenus</li> </ul>	<p><b>50% pour 6 mois</b></p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>-Situation/report du SPDTS</li> <li>-Cahier de charge au Saha</li> </ul>	

DESCRIPTION DES OBJECTIFS	INDICATEURS OJECTIVEMENT VERIFIABLES			SOURCES DE VERIFICATION	HYPOTHESES, RISQUES ET CONTRAINTES
	INDICATEURS	OBJECTIFS	REALISATIONS		
<p><b><u>ACTIVITES</u></b></p> <p><b><u>A4</u></b> : -Organisation du planning de travail des volontaires</p>	-Planning de travail actualisé	<b>50% pour 6 mois</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Situation/report du SPDTS</li> <li>- Cahier de charge au Saha</li> <li>- Rapport de suivi ou fiche de suivi</li> </ul>	

DESCRIPTION DES OBJECTIFS	INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES			SOURCES DE VERIFICATION	HYPOTHESES, RISQUES ET CONTRAINTES
	INDICATEURS	OBJECTIFS	REALISATIONS		
<p><b><u>INTRANTS</u></b></p> <p><b><u>Matériels</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Ardoises</li> <li>-Craies</li> <li>- Eponges</li> <li>-Chemises cartonnées</li> <li>-Stylos</li> <li>-Cahiers</li> <li>-Crayons de couleurs</li> <li>- Flip chartes</li> <li>-Marqueurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Nombre d'ardoises pour chaque Saha</li> <li>Nombre de boites de craies par Saha</li> <li>-Nombre d'éponges par Saha</li> <li>-Nombre de chemises cartonnées par Saha</li> <li>-Nombre de stylos par Saha</li> <li>Nombre de cahiers de couleurs par Saha</li> <li>-Nombre de crayons de couleurs par Saha</li> <li>Nombre de Flip chartes par Saha</li> <li>-Nombre de marqueurs par Saha</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>100 ardoises par Saha</b></li> <li><b>2 Boites de craies par Saha</b></li> <li><b>12 éponges par Saha</b></li> <li><b>12 Paquets de chemises cartonnées par Saha</b></li> <li><b>5 Boites de stylos par Saha</b></li> <li><b>100 Crayons de couleurs par Saha</b></li> <li><b>100 flips chartes par Saha</b></li> <li><b>10 Marqueurs par Saha</b></li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>-Rapport du SPDTS</li> <li>-Rapport du SPDTS</li> <li>-Cahier de registre des Saha</li> <li>- Factures</li> </ul>	<p><b>Si la crise persiste, les financements seront réduits</b></p>

DESCRIPTION DES OBJECTIFS	INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES			SOURCES DE VERIFICATION	HYPOTHESES, RISQUES ET CONTRAINTES
	INDICATEURS	OBJECTIFS	REALISATIONS		
<p><b><u>INTRANTS</u></b></p> <p><b><u>Humains</u></b></p> <p>-Population locale</p> <p>-Travailleurs sociaux</p> <p>-Autorités locales</p> <p><b><u>Financiers</u></b></p> <p>-Bailleurs de fonds</p> <p>-Entreprises</p> <p>-Financement de l'Etat</p> <p>-Autres entités : SPDTS</p>	<p>Taux de participation</p> <p>Nombre de travailleurs sociaux mobilisateurs</p> <p>Nombre d'autorités locales participants</p> <p>Montant en Ariary</p> <p>Nombre de matériels donnés</p> <p>Montant en Ariary</p> <p>Nombre de matériels donnés</p>	<p><b>100%</b></p> <p><b>30</b></p> <p><b>14</b></p>		<p>-Rapport du SPDTS</p> <p>-Rapport du SPDTS</p> <p>-Rapport du Fokontany</p> <p>-Contrats</p>	<p><b>Si la crise persiste, les financements seront réduits</b></p>

## **II- Solutions proposées**

### **« PROJET DE REDYNAMISATION ET DE PERENISATION DES SAHA »**

Le projet sera mis en œuvre avec une durée d'un an. A l'issue du cadre logique, les activités à entreprendre sont les suivantes :

- Prioriser les volontaires tout en augmentant leur nombre au niveau de chaque Saha. Dans le cadre logique nous avons envisagé d'augmenter de six le nombre de volontaires par Saha. En tout, il y a 45 volontaires par Saha, il nous faut aux environs trente (30) ou quarante volontaires pour atteindre l'objectif dans le cadre logique. La priorisation des volontaires est associée à la mobilisation des Fokontany et des parents sur la part qu'ils peuvent contribuer dans l'indemnisation des volontaires ainsi qu'au renforcement de capacité attribué aux volontaires.
- Mobiliser les autorités locales et les parents des enfants fréquentant le Saha sur leurs parts de responsabilité dans la bonne marche des espaces de jeux.
- Réhabiliter les infrastructures au niveau des Saha. Dans ce cas, nous avons pris comme Saha pilote le Sahan'ny Ankizy d'Andravoahangy qui est montré dans la photo suivante

**Photo n°4:** Sahan'ny Ankizy ANDRAVOAHANGY



**Source :** Enquêtes personnelles, Mai 2010

Le but c'est que chaque Saha possède un local en dur, avec une grande cour goudronnée surtout pour ceux qui ne disposent que des tentes. Au bout d'un an, l'objectif est que chaque Saha soit réhabilité et en même temps redynamisé.

- Structurer le planning de travail de chaque Saha tout en mettant en place un plan de travail bien organisé avec la répartition des tâches des volontaires.

La mise en œuvre de ce projet nécessite le recours à des moyens financiers, matériels et humains auprès des bailleurs de fonds tels que l'UNICEF et des entreprises pouvant financer des matériels pour les Saha tels que les cartons, les papiers. La participation de la population locale et des autorités sera un atout majeur pour le projet.

Une évaluation sera faite par les travailleurs sociaux pour savoir l'évolution de la redynamisation des Saha et pour vérifier si les objectifs sont atteints et réalisés.

### **Remarque**

Nous tenons à signaler que ce projet est également valable pour ce qui veut créer un espace de jeux au sein de leur Fokontany. Mais avant la création des espaces de jeux, tous les Fokontany doivent prendre conscience, tout d'abord, de l'utilité du Saha, de la priorisation des volontaires, des infrastructures, ensuite tenir compte du nouvel cadre logique.

## **Section 2 : Acquis personnels**

### **I- Apports personnels**

Le métier d'un travailleur social est un travail qui demande de la persévérance, de l'initiative et de la conviction. Dans l'accomplissement de ce métier, il est jugé nécessaire d'avoir une certaine rigueur et une aptitude à savoir se comporter face aux problèmes sociaux.

Le stage auprès du SPDTS nous a convaincu que notre futur métier consiste surtout à affronter les problèmes sociaux. Puisque, le SPDTS s'occupe de plusieurs activités axées sur le soutien et l'accompagnement psycho social, cela nous a aussi autorisé à savoir quelles sont les procédures que nous devons appliquer dans une aide psycho sociale et les comportements à adopter face à une personne ou à une famille en détresse.

D'ailleurs, il nous a permis d'avoir conscience de la difficulté de notre métier et de ce qui nous attend dans l'avenir. Ce stage était également une occasion pour nous de développer notre sens de responsabilité, d'initiative et de créativité.

### **II- Apports professionnels**

#### **➤ Professionalisme**

Le stage auprès du SPDTS nous a forgé à être professionnel dans les activités sociales que nous œuvrons en tant que travailleurs sociaux. Il nous a appris les techniques déployées dans l'accompagnement psycho social y compris la relation d'aide et ses étapes.

Le SPDTS classe ses activités dans des volets et en tout, il y a 5 volets fonctionnels. À part notre thème de recherche, nous avons pu connaître les différentes activités telles que les diverses organisations et les journées internationales que le SPDTS organise durant notre stage.

➤ **Vertu éducative**

Le stage est un moyen efficace pour nous d'appliquer nos théories. C'est le moment où nous pourrions être des vrais professionnels et praticiens œuvrant dans la promotion du changement social, dans la résolution des problèmes sociaux et dans la libération des personnes en détresse en vue de promouvoir son autonomie.

Des réformes ont été avancées par les volontaires, par les entités et les autorités locales en vue de résoudre les obstacles qui empêchent la pérennisation des espaces de jeux sise dans les 14 Fokontany. Plusieurs activités sont en cours telles que la demande de sponsoring auprès des entreprises et des partenaires techniques ; la démarche pour l'appropriation locale sans oublier les diverses sensibilisations pour la redynamisation des Saha.

Entre autres, pour envisager un avenir meilleur au Saha, il est nécessaire qu'il y ait une cohésion entre les volontaires, les autorités locales ainsi que les entités participant dans la bonne marche du Saha.

# **CONCLUSION GENERALE**

## CONCLUSION GENERALE

Compte tenu du fait que le Saha est un espace de jeux pour les enfants, il en résulte que sa mise en place est vraiment importante au niveau des Fokontany. Alors il est nécessaire de prendre en considération la situation actuelle des Saha. Les problèmes au niveau de ces espaces de jeux nous amènent à réfléchir largement sur les solutions que les responsables devraient avancer. Des résolutions ont été avancées. Cependant, elles étaient insuffisantes pour la redynamisation des Saha.

Ainsi, pour pérenniser ces espaces de jeux, des réformes ont été entreprises. La première réforme a été focalisée sur la priorisation des volontaires consistant à demander de la collaboration et à mobiliser les autorités locales, en, tant que premiers responsables du Saha, sur la considération des volontaires et la cantine pour les enfants et sur la sensibilisation des parents des enfants fréquentant le Saha.

La deuxième réforme consiste à une mobilisation des autorités locales qui est de sensibiliser les Fokontany sur l'existence du Saha, d'assurer le suivi et le contrôle des responsables engagés par le Fokontany lui-même, de responsabiliser et de conscientiser les parents des enfants sur leur part de responsabilité pour la bonne marche du Saha.

La troisième réforme se penche sur la réhabilitation des infrastructures des Saha. Lors de nos enquêtes, quatre sur quatorze Saha s'abritent sur des tentes qui sont déchirées et vivent dans un environnement inaccessible et inadapté pour l'éducation des enfants. Donc, il est nécessaire de demander un appui financier auprès des bailleurs de fonds par le biais des travailleurs sociaux, témoins directs de la situation des Saha et un sponsoring auprès des entreprises.

Il est aussi jugé important de bien structurer le planning de travail de chaque Saha, de bien gérer les organisations tout en augmentant les effectifs des volontaires afin qu'ils puissent s'alterner dans la réalisation du travail au niveau des Saha.

Cette nouvelle vision est un moyen de le redynamiser les Saha pour aboutir vers sa propre autonomie et finir vers une vraie pérennisation.

Ainsi, à long terme, on espère aboutir à la mise en place d'un Saha dans tous les Fokontany de la commune urbaine d'ANTANANARIVO. En plus, il a été révélé que plusieurs Fokontany demandent la création d'espaces de jeux. Pourrait-on envisager cette situation dans quelques années ?

# **BIBLIOGRAPHIE**

### **Ouvrages généraux :**

- 1- Emile DURKHEIM, « De la Division du travail social », 1893.
  - 2- Jean Daniel REYNAUD, « L'action collective et la régulation sociale », Armand Colin, 1997
  - 3- Jean PIAGET, « Développement de l'enfant », 1937
  - 4- RENAUD LEGENDRE, « Dictionnaire actuelle de l'éducation, »1993, GUERIN/ESKA
  - 5- Gérard DONNADIEU et Michel KARSKY, « La systémique, penser, Agir dans la Complexité », Gérard., 2002, Éditions Liaisons, Paris
  - 6- Crozier M. & E. Friedberg « L'acteur et le système », , 1977, Seuil, Paris
- Ouvrages spécifiques**
- Apprentissage participatif par l'action avec les enfants, « Outils participatifs pour améliorer la prise en charge et le soutien des orphelins et enfants vulnérables », Alliance française, 2005.
  - Dictionnaire « le Petit Larousse », 2010
  - L'écoute dans la relation d'aide. « Ecoute et intervention sociale », 2006

### **Documents officiels**

- « Charte Africaine sur les Droits de l'enfant », 1990
- « Convention relative aux droits de l'enfant », 1990
- « Déclaration des droits de l'enfant », 1959,
- « Droit de l'enfant », Deuxième édition mis à jour en Juin 2009
- « Situation des enfants dans le monde », UNICEF, 2001
- « Enquêtes auprès des ménages », INSTAT, 2006
- « Evaluation de la pauvreté », Banque mondiale, 1996

### **Cours théoriques**

- Cours gestion de projet, troisième année, FPTSD, Madame RAKOTONIRINA Voahangy
- Cours Psychologie de l'enfant, première année FPTSD, Madame ANDRIANAIVO Victorine.

### **Webographie**

- <http://www.even.fr>
- [http : // www.wikipédia.org](http://www.wikipédia.org)
- [http : // : www. francois.muller.free.fr/Définition](http://www.francois.muller.free.fr/Définition)
- <http://www.idrc.ca>

# TABLE DES MATIERES

**REMERCIEMENTS**

**SOMMAIRE**

**LISTE DES ACRONYMES**

**LISTE DES TABLEAUX**

**LISTE DES FIGURES**

**LISTE DES PHOTOS**

**LISTE DES GRAPHIQUES**

**INTRODUCTION GENERALE ..... 1**

I- Contexte général..... 1

II- Choix du thème et choix de terrain ..... 1

III- Problématique ..... 2

IV- Hypothèses ..... 2

V- Objectifs..... 2

VI- Méthodologie..... 2

VII- Limites de la recherche ..... 3

VIII- Plan du mémoire ..... 3

**PARTIE I : CADRAGE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE**

**CHAPITRE I : APPROCHE THEORIQUE DE L'ETUDE ..... 5**

Section1 : Concept d'évaluation de la capacité socio organisationnelle ..... 5

I- Notion d'évaluation..... 5

II- Organisation ..... 6

III- Capacité ..... 6

IV- Renforcement de capacité ..... 6

Section 2 : Repères théoriques sur l'évaluation ..... 7

I. Signification de l'évaluation de la capacité socio organisationnelle ..... 7

A- Identification des problèmes et des besoins.....7

B- Identification des objectifs.....7

C- Mise en œuvre du projet .....7

D- Evaluation du projet .....8

II- Approche systémique..... 8

Section 3 : Repères méthodologiques ..... 9

I- La phase préparatoire ..... 9

II- Phase d'identification et de vérification d'hypothèses ..... 10

III- Phase d'analyse.....	11
CHAPITRE II : ETUDE DU MILIEU SPDTS (Syndicat des Professionnels Diplômés en Travail Social) .....	12
Section 1 : Structure organisationnelle du SPDTS .....	12
I- Statut juridique .....	12
II- Localisation géographique .....	12
III- Missions et objectifs .....	12
Section 2 : Ses activités.....	13
I- Les différents volets fonctionnels .....	13
A- Volet 1 : « Système de recherche de famille pour les enfants disparus » .....	13
B-Volet 2 : « Système de prise en charge des victimes des abus sexuels et /ou facilitation de la prise en charge des enfants vulnérables en milieu hospitalier » .....	13
C- Volet 3 : « Etats des lieux des services disponibles incluant les autres régions ».....	14
D- Volet 4 :« Soutien psycho social en milieu scolaire » .....	14
II- Missions des différents responsables au sein du SPDTS.....	15
A-Rôle des membres de bureau .....	15
1- Directeur de programme « Protection de l'enfant » .....	15
2- Assistante de programme « Protection de l'enfant ».....	16
3- Responsable des liens entre les volets .....	16
4- Assistante de direction.....	16
5- Secrétaire documentaliste et responsable des bases de données .....	17
6- Gardien factorium.....	17
7- Auditeur interne .....	17
8- Comptable.....	18
9- Caissière.....	18
B- Attributions des coordonnateurs et des travailleurs sociaux par volet.....	18
1. Rôle des coordonnateurs .....	18
1.1- Coordonnateur du volet « système de recherche de famille ».....	18
1.2- Coordonnateur du volet « Facilitation de la prise en charge intégrée des victimes des abus sexuels et /ou facilitation de la prise en charge des enfants vulnérables en milieu hospitalier » .....	19
1.3- Coordonnateur du Volet « Etats des lieux des services disponibles ».....	19
1.4- Coordonnateur du volet « Soutien psycho social en milieu scolaire ».....	20
1.5- Coordonnateur du volet « Formation, renforcement de capacité des acteurs de proximité et des réseaux de protection ».....	20

2- Rôle des travailleurs sociaux .....	20
2.1- Au sein de la Police des Mœurs de la Protection des Mineurs et à l'esplanade d'Anakely et les sites mobiles.....	20
2.2- Au sein du milieu hospitalier.....	21
2.3- Au niveau des services disponibles .....	22
2.4- Dans le soutien psycho social en milieu scolaire .....	22
2.5- Dans le renforcement de capacité.....	23
2.6- Les travailleurs sociaux dans la promotion du Peace Education.....	23
<b><u>PARTIE II : LES REALITES AU NIVEAU DES SAHA</u></b> .....	<b>26</b>
CHAPITRE III : VISION GENERALE DES SAHAN'NY ANKIZY .....	26
Section 1 : Le Saha et ses activités .....	26
I- Historique .....	26
II- Buts .....	27
1- Protéger les enfants contre toutes formes de maltraitance : .....	27
2- Développer les connaissances intellectuelles, morales, physiques de l'enfant .	27
3- Valoriser des droits de l'enfant.....	28
4- Réduire le nombre des enfants vagabondant dans les rues.....	28
III- Opportunités .....	28
1. Aide aux les parents vulnérables et pauvres .....	28
2- Développement du sens de la communication et de relation des enfants.....	28
3- Accessibilité pour tous les enfants.....	29
4-Préparation des enfants avant la poursuite des études dans les écoles primaires	29
Section 2 : Analyse globale des Saha dans la Commune Urbaine d'Antananarivo.....	29
I- Description des 14 Saha .....	29
II- Bilan général du projet Saha dans les quatorze (14) Fokontany cibles .....	32
A-Analyse quantitative .....	33
B-Etat des lieux des Saha lors de la descente .....	35
CHAPITRE IV: EVALUATION DES QUATORZE (14) SAHA.....	38
Section 1 : Outil utilisé : Cadre logique.....	38
I-Du point du vue théorique .....	38
II- Du point de vue pratique.....	39
Section 2 : Evaluation proprement dite des quatorze Saha.....	43
I- Dysfonctionnement du aux différents problèmes.....	43
1.1- Absence d'investissement.....	43

1-2- Non –indemnisation des volontaires .....	43
2- Problèmes matériels.....	45
2.1-Insuffisance en matériels pour l'éducation .....	45
3-Problèmes en ressources humaines.....	50
3.1- Problèmes relationnels.....	51
3.2-Insuffisance de volontaires .....	52
II-Impacts .....	55
<b><u>PARTIE III : PERSPECTIVES D'AVENIR DES SAHA</u></b>	
CHAPITRE V : LES ACTIONS DEJA ENTREPRISES .....	58
Section 1 : Solutions proposées par les volontaires .....	58
I-Face aux problèmes financiers .....	58
A-Demande de collaboration auprès des autorités locales : les Fokontany et la Commune	
Urbaine .....	58
B- Obtention d'aide auprès de l'église.....	58
II-Face aux problèmes matériels .....	58
III-Face aux problèmes en ressources humaines .....	58
Section 2 : Participation du SPDTS à la résolution des problèmes des Saha .....	59
I-Atelier pour tous les Saha.....	59
II- Démarches pour l'appropriation locale du projet .....	59
III- Renforcement de capacité.....	61
IV- Demande de sponsoring .....	61
CHAPITRE VI : NOUVELLE VISION DES SAHAN'NYANKIZY.....	62
Section 1 : Recommandations personnelles.....	62
I- Cadre logique utilisé.....	62
II- Solutions proposées .....	70
Section 2 : Acquis personnels .....	71
I- Apports personnels .....	71
II- Apports professionnels.....	71
<b>CONCLUSION GENERALE .....</b>	<b>74</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>75</b>
<b>TABLE DES MATIERES</b>	
<b>ANNEXES</b>	
<b>CURRICULUM VITAE</b>	

# **ANNEXES**

## **Annexe n°1 : GRILLES D'ENTRETIEN (QUESTIONNAIRES)**

### **-Volontaires**

1-Vous êtes combien au Saha ?

Nombre	1	2	3	4	5
Volontaires					

2-Y a combien d'enfants au Saha par jour

Nombre	Inferieur à 50	Plus de 50	Inférieur à 100	Supérieur à 100
Enfants				

3- Tranche d'âge des enfants

Age (an)	[1,3[	[3 ;5[	[5,10[	[10 et plus [
Enfants				

4-Pouvez-vous dire quelles sont les opportunités du Saha ?

.....

.....

.....

5-Quels sont les problèmes que vous rencontrez ?

<b>Problèmes rencontrés</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>
Insuffisance des matériels		
Négligence des Fokontany		
Insuffisance des gouters et des cantines		
Promesses non tenues en matière d'indemnité		
Aide venant des poches		
Insuffisance en matière de formations pour l'éducation des enfants		
Infrastructures		

### **Solutions déjà prises**

<b>Solutions déjà prises</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>
Demande de collaboration auprès du Fokontany		
Cotisation pour le goûter		
Changement de type d'éducation		
Obtention d'aides venant du Fokontany soit des autres personnes		
Adaptation des méthodes de l'éducation selon l'espace		

### **Solutions envisagées**

<b>Solutions envisagées</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>
Priorisation des volontaires		
Amélioration des prestations de services au niveau des Saha		
Incitation et réveil de la créativité		
Demande de formation et de renforcement de capacité		

### **Recommandations**

<b>Recommandations</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>
Demande de sponsoring		
Demande de matériels auprès des partenaires		
Réhabilitation des infrastructures		
Mobilisation et responsabilisation des parents		

6-Avez-vous reçu des renforcements de capacité avant d'être volontaire au Saha ?

- OUI
- NON
- Autres réponses :.....  
.....

7-Où après ?

- OUI
- NON
- Autres réponses :.....  
.....

8-Quels sont les modes d'organisation interne du Saha ?

- Tour de rôle des volontaires
- Répartition des tâches
- Présidé par un chef

9-Comment se présente la relation avec les autorités locales ?

- Bonne
- Mauvaise
- Moyenne

10-Pourquoi ? (si la réponse est mauvaise)

.....  
.....

11- Rencontrez-vous des problèmes auprès des autorités locales ?

- OUI
- NON

12-Quel genre de problèmes (Pour ceux qui répondent non)

- Ressources humaines
- Relationnels
- Financiers
- Autres :.....  
.....

13-Pourquoi avez-vous des problèmes avec les autorités locales ?

.....

**-Les autorités locales**

1-Que pensez-vous de l'existence du Saha au niveau des Fokontany ?

.....  
.....

2-Pourquoi ?

.....  
.....

3-Comment trouvez-vous le mode de fonctionnement du Saha actuel ?

- Bonne
- Mauvaise
- Moyenne

4-Pourquoi ?

.....  
.....

5-D'après vous, si on essaie d'améliorer les Saha, que faut-il faire ?

Points à améliorer	OUI	NON
Responsabilisation des parents		
Priorisation des volontaires		
Infrastructures		
Collaboration entre les autorités locales et les volontaires		
Autres		

### Suggestions

Points à améliorer	OUI	NON
Réhabilitation des infrastructures au niveau des Saha		
Mobilisation et responsabilisation des parents		
Mobilisation du Fokonolona		
Autres		

6-Quelles sont vos contributions auprès du Saha ?

- Financières
- Matériels
- Ressources financières
- Conseils
- Autres réponses :.....  
.....

4-Prenez-vous compte des besoins des volontaires au niveau des Saha ?

- OUI
- NON

5-Pourquoi ?

.....  
.....  
.....

**FIANTSO**

1-Mobilisez-vous le Fokonolona sur l'existence du Saha ?

- OUI
- NON
- Autres réponses :.....

.....

2-Pourquoi ?

.....

.....

2-Quelle est votre part de responsabilité envers le Saha ?

.....

3-Que faites-vous si un enfant dans le Saha est disparu ?

.....

.....

.....

## Entretien avec les parents ayant des enfants au Saha

1-Quelle est l'utilité du Saha ?

.....  
.....  
.....

2-Comment trouvez-vous les prestations de services au Saha ?

- Bonne
- Mauvaise
- Moyenne

- Pouvez-vous justifier vos réponses ?

.....  
.....

3- Pour pérenniser le SAHA, que faut-il faire ?

### Points forts

Points forts	OUI	NON
Protection des droits de l'enfant		
Réduction des enfants de rues		
Education des enfants qui ne sont pas encore à l'école		
Volontaires créatifs		
Fierté des parents pour l'intelligence de ses enfants		

### Points à améliorer

Points à améliorer	OUI	NON
Responsabilisation des parents		
Augmentation de la contribution		
Infrastructures		

### Suggestions

Suggestions	OUI	NON
Demande de collaboration auprès du Fokontany		
Mobilisation des parents en matière de cotisation pour les cantines et les gouters		

4-Comment sont vos apports envers le Saha ?

- Financiers
- Matériels

- Conseils
- Ressources humaines
- Autres :.....  
.....

#### 5-Suggestions pour la bonne marche du Saha

- Renforcement des capacités des volontaires
- Demande de collaboration auprès du Fokontany
- Demande de collaboration auprès des partenaires
- Responsabilisation des parents et sensibilisation du Fokonolona
- Priorisation des volontaires
- Motivation des volontaires (obtention d'indemnité auprès du Fokontany)
- Augmentation de la prestation de services du Saha

**Entretien avec les parents n'ayant pas des enfants au Saha**

1-Connaissez-vous l'existence du Saha ?

- OUI
- NON

Justifiez vos réponses ?

.....  
.....  
.....

2-Connaissez-vous les activités du Saha ?

- OUI
- NON

Lesquels ?

.....  
.....  
.....

3-Pouvez-vous nous dire quelles sont les raisons qui vous poussent à ne pas envoyer vos enfants au Saha ?

- Ce n'est pas bon pour mon enfant
- Peu de motivation
- Endroits dégradés pour mon enfant
- J'ignore

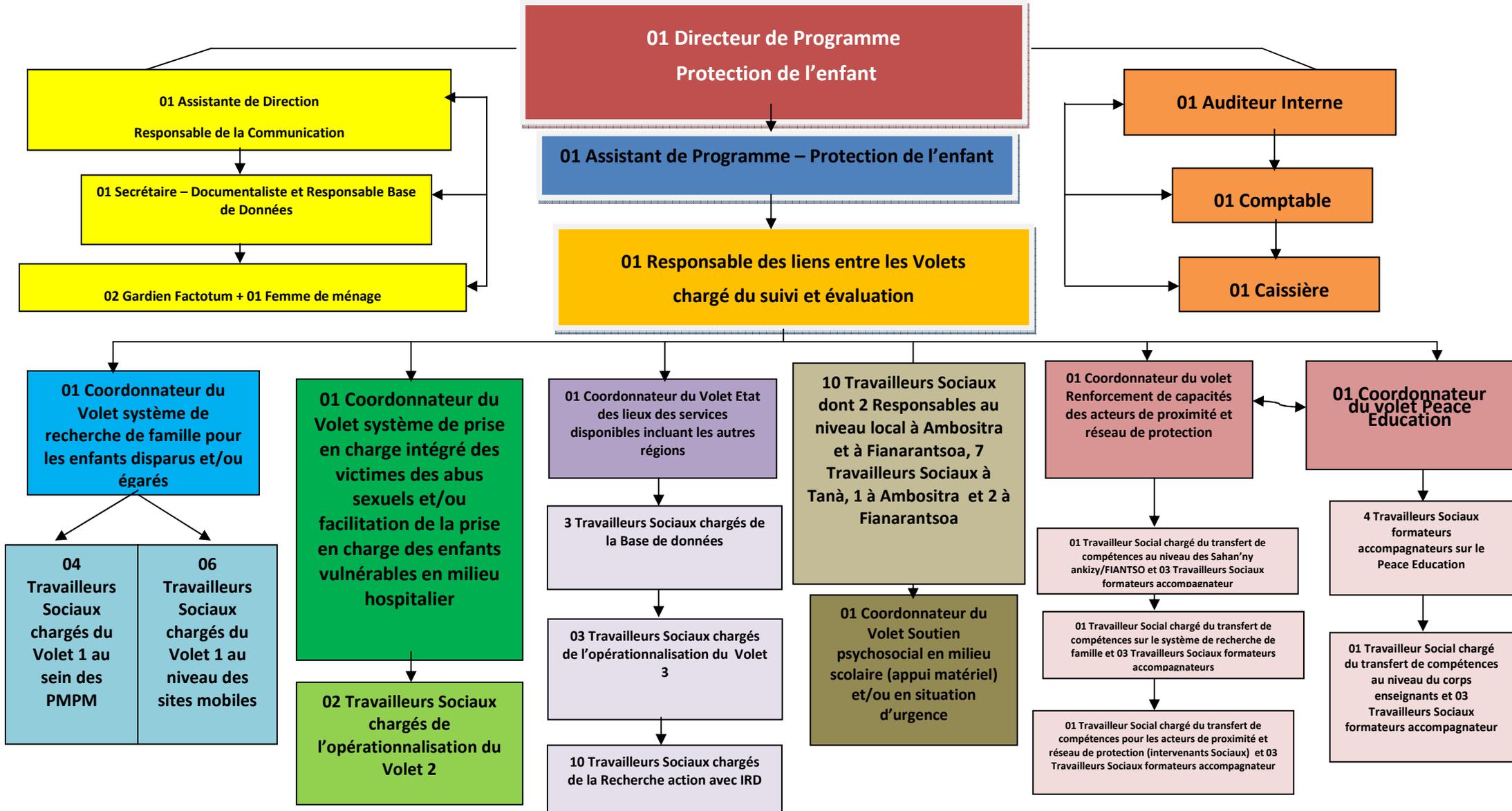
4- Envisagez-vous d'envoyer vos enfants si vous connaissez réellement les opportunités du Saha ?

- OUI
- NON
- Pas encore

Pourquoi ?

.....  
.....

**Annexe n°2 : Organigramme fonctionnel du SPDTS**



## CURRICULUM VITAE

**RAZANADRASOANOMENY Baptistinah Anicette**

Née le : 30 Avril 1988 à ANTANANARIVO

CIN : 101 222 089 678 du 11 Mai 2006 à TANA II

Féminin, Célibataire, Malagasy

Lot VT 5AG ANDOHANIATO-AMBOHIPO

Tel : 0324506098

0340891228

E mail : [sikitratra@yahoo.fr](mailto:sikitratra@yahoo.fr)

[vakirandro@gmail.com](mailto:vakirandro@gmail.com)



### STAGES PRATIQUES EN TANT QUE TRAVAILLEUR SOCIAL

**Avril 2009** : Stage auprès de l'antenne régionale de l'organisme Population Services International Fianarantsoa

**Thème** : « Le renforcement de capacité en communication en vue d'une bonne promotion de la méthode contraceptive de longue durée ou DIU-Cas de Fianarantsoa »

**Aout 2008** : Stage auprès de l'Association Life Giving Water ISOTRY-ANTANANARIVO

**Thème** : « La constitution d'actes d'états civils pour la population du Toby Fiarenana Masindray »

**Juillet 2008** : Stage auprès du Centre de Santé Maternelle et Infantile (CSMI) – MORAMANGA

**Thème** : « Les comportements de la population face à la couverture vaccinale –cas de Moramanga »

**Janvier 2008** : Stage auprès du Centre de Santé de Base Niveau 2-AMBALAKELY-FIANARANTSOA

**Juillet 2007** : Stage auprès du Centre Sainte Famille Analamahitsy Carrière-ANTANANARIVO

**Juin 2007** : Stage auprès de l'association Crédit Epargne Formation 67 Ha – ANTANANARIVO

## DIPLOMES D'ETUDES ACADEMIQUES

**2009** : Attestation de stage auprès de l'antenne régionale de l'organisme international PSI FIANARANTSOA

**2006-2008** : Diplôme de fin d'Etude du Premier Cycle (FPTSD, FACULTE DEGS ANKATSO)

**2005** : Baccalauréat, série A2, mention Assez bien (FMJ TALATAMATY FIANARANTSOA)

**2002** : BEPC (Ecole Saint Joseph de Cluny Tambohobe FIANARANTSOA)

**1998** : CEPE (Ecole les Bambinos ANTANANARIVO)

## CONNAISSANCES LINGUISTIQUES

**Malagasy** : Langue maternelle

**Français** : Lu, écrit, parlé

**Anglais** : moyen

## DIVERS

**Saisie de texte** : Microsoft Word

**Tableur** : Microsoft Excel

**Navigation sur Internet**

## AUTRES

**Sports**: Basket –Ball, hand –Ball

**Loisirs** : Lecture, danse

Je déclare sur l'honneur l'exactitude de mes renseignements ci –dessus.

L'intéressée

**RAZANADRASOANOMENY Baptistinah Anicette**

**Tel : 034 08 912 28**

**Logement n°130 première étage 67 ha sud**

**Antananarivo 101**

\*\*\*\*\*

**Thème de mémoire : L'évaluation de la capacité socio organisationnelle  
au niveau des Saha Cas des quatorze Fokontany sis e dans la commune  
Urbaine d'Antananarivo**

## **RESUME**

**Nombre de pages : 79**

**Nombre de tableaux : 10**

**Nombre de figures : 2**

**Nombre de photos : 5**

**Nombre de graphique : 1**

**Mots clés : Evaluation**

Capacité socio organisationnelle

L'évaluation de la capacité socio organisationnelle est un processus consistant à mesurer la capacité, la performance et l'efficacité des activités d'une organisation. En se référant à notre thème de recherche, il est jugé utile de procéder à une évaluation formative de la capacité socio organisationnelle au niveau des Saha pour savoir réellement l'état actuel des espaces de jeux.

Pour résoudre les problèmes au niveau des Saha, des solutions ont été entreprises et envisagées afin de redynamiser ces espaces de jeux et mener les Saha vers une auto promotion et une pérennisation. Pourrait-on envisager, dans quelques années, la mise en place d'un espace de jeux pour les enfants pour chaque Fokontany dans la Commune Urbaine d'ANTANANARIVO?.